



**Contrat régional d'Objectif  
pour un accompagnement de la filière équine  
en Rhône-Alpes**

**- Objectifs et projets de réalisation -**

1 avril 2012 au 31 mars 2016

## **Contrat d'objectifs et de réalisations «Filière équine en Rhône-Alpes»**

Entre

- la Région Rhône-Alpes représentée par Monsieur le Président du Conseil régional,

et,

- le Conseil de la filière cheval en Rhône-Alpes, représenté par son Président

Vu,

- la délibération cadre N°05. 05.591 du 22 juillet 2005 du Conseil régional relative au Plan régional pour l'agriculture et le développement rural,
- la délibération n° 05. 05.593 du Conseil régional du 22 juillet 2005 relative à la mesure 12 du Plan pour l'agriculture et le développement rural «Contrat régional d'objectifs de filière et de production» - C.R.O.F.,
- la délibération n°10.05.766 du Conseil régional en date des 15,16 et 17 décembre 2010, relative aux nouvelles orientations du Plan Régional pour l'Agriculture et le Développement Rural (PRADR)
- l'audition de cette filière en comité ad hoc « Plan régional pour l'agriculture et le développement rural » réuni le 7 décembre 2011,
- la délibération 12.05.xxx de la commission permanente du Conseil régional en date du 29 mars 2012 relative à l'agrément du programme de la filière équine et du Contrat régional d'objectifs «filière équine en Rhône-Alpes»,
- le cgct
- le budget de la Région

Il a été convenu la mise en oeuvre d'un Contrat régional d'objectifs – C.R.O.F. L'accompagnement de la Filière équine en Rhône - Alpes construit autour des éléments suivants :

- contexte, enjeux, perspectives de la filière,
- partenaires du programme,
- objectifs,
- contenu du programme,
  - o descriptif des actions retenues,
  - o plan de financement prévisionnel,
  - o aides de la Région Rhône-Alpes.

## **1. Un contexte national complexe**

### **Une réforme des institutions**

Le 1er février 2010 a vu la création de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), regroupant les Haras nationaux et l'Ecole nationale d'équitation - Cadre-Noir. Par cette fusion, le Ministère a souhaité renforcer le rôle de l'Etat en créant un opérateur unique au service de la filière cheval, recentré sur ses missions de service public. L'IFCE assure d'une part des missions au service de l'élevage et du développement économique de la filière et d'autre part d'appui aux sports et à l'art équestre tant sur le plan national, qu'europpéen et international.

Afin de poursuivre cette réorganisation, la création du GIP France Haras le 6 décembre 2010, répond à la volonté de l'Etat de placer sous gouvernance professionnelle et régionale les missions dites concurrentielles de la filière équine (activités d'étalonnage, identification de terrain, appui technique et services aux éleveurs) jusqu'alors assurées par les Haras nationaux. Le GIP est constitué pour une durée de 5 ans renouvelable sur le mode d'un partenariat public/privé comprenant l'Etat (partenaire majoritaire), des collectivités territoriales, les associations d'éleveurs, un collège de prestataires (vétérinaires, étalonniers privés) et d'éleveurs. Il va désormais assurer les missions auparavant assurées par les Haras nationaux (achat/location d'étalon, répartition sur le territoire,...).

Enfin, la création de la Société mère du cheval et du poney de Sport, début 2011, marque un tournant essentiel à la structuration de la filière. Cette nouvelle instance a pour objectif de rassembler la filière sport au sein de 4 collèges : les participants aux épreuves SHF (naissseurs, cavaliers et propriétaires), les cooptés (juges, anciens éleveurs, personnalités), les Associations Nationales de Races de sports, les éleveurs et les associations de commerce.

### **Des encouragements marqués par une baisse globale des crédits**

L'aide globale de l'Etat à la filière (dotation des épreuves et concours d'élevage, subvention aux associations) accuse une baisse de 24% en 2011. En 2012, cette baisse se poursuivra probablement pour atteindre - 47% sur deux ans.

La volonté du Ministère en charge de l'Agriculture est de concentrer les encouragements sur la caractérisation et la valorisation des animaux et de limiter le financement des structures pour les seules missions de gestion de leur stud-book. Toutefois dans l'objectif de favoriser la structuration de la filière, les subventions aux fédérations sont cependant doublées.

### **Un taux de TVA remis en cause**

Depuis novembre 2008, le taux de TVA réduit, applicable à certaines prestations de la filière cheval, est remis en cause par la Commission européenne. Plusieurs états, dont la France, mis en demeure par la Commission de modifier leur législation fiscale et donc de revenir à un taux de TVA à 19,6%.

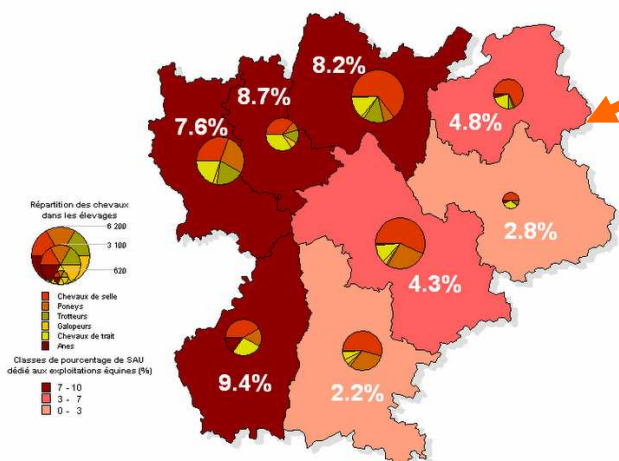
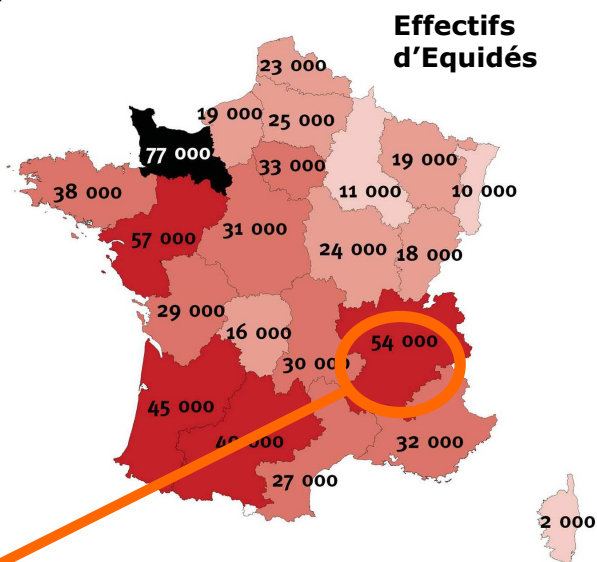
La modification du taux de TVA, attendue pour la fin 2011, constituerait un réel coup dur pour la filière équine en risquant d'anéantir les efforts que la filière a engagé depuis la mise en place du taux de TVA réduit : amélioration des conditions d'exercice, transparence des transactions, d'organisation de la production, de la commercialisation et de développement des marchés.

## Rhône-Alpes : une région dynamique face à une conjoncture nationale difficile

### **LES EQUIDES : un cheptel en augmentation régulière qui occupe une part importante du territoire**

On estime le cheptel d'équidés présents en France à **920 000 têtes**<sup>1</sup>.

Avec **54 000 équidés** (près de 6% des effectifs nationaux), la région Rhône-Alpes est la troisième région française en terme de nombre d'équidés. 55% sont situés dans les élevages et 33% dans les établissements équestres.



La surface agricole utile des exploitations agricoles représente 33% du territoire régional (environ 1 500 000 ha). **Près de 6.5% de cette SAU** est utilisée par des exploitations équinées (96 881 ha) dont plus de 5% en prairies valorisées.

Il faut noter que près de la moitié de la surface utilisée est réservée à un pâturage mixte équin/bovin qui permet un renouvellement équilibré des prairies, les premiers consommant les refus des seconds.

### **EMPLOIS AGRICOLES : 39 400 emplois « cheval », en légère croissance en 2009**

**En France**, la filière équine génère **près de 75 000 emplois** dont 39 400 en secteur agricole. Les ¾ des emplois de ce dernier secteur sont des emplois salariés et près de 50% concerne les centres équestres. Contrairement au constat fait pour la majorité des autres activités agricoles, l'effectif employé en équin croît régulièrement, y compris en 2009 (+1%) et ce malgré le contexte économique difficile.

**En Rhône-Alpes**, ce sont **plus de 6 100 personnes employées** par cette filière. Ces personnes travaillent surtout en centre équestre (35%) et dans les entreprises de services (27%), principales entreprises génératrices d'emplois, l'élevage arrivant en troisième position avec près d'un quart des employés du secteur. A cet effectif, il convient de rajouter les 4 300 bénévoles qui participent activement au développement de cette filière ce qui porte à **10 400** le nombre de **personnes impliquées** dans la filière équine rhônalpine. Le bénévolat constitue une spécificité de la filière qui draine un grand nombre de passionné : la filière équine participe ainsi largement à la cohésion sociale.

<sup>1</sup> Les chiffres du présent document sont issus des données de l'Observatoire Economique et Social du Cheval national et régional des années 2007 à 2010.

### **ECONOMIE : 11,3 M€ de chiffre d'affaires en 2009**

Même si les résultats économiques individuels des entreprises sont globalement plutôt moins bons en 2009 comparé à 2008, la Filière continue sa croissance en générant 2 milliards d'euros de chiffre d'affaires hors PMU pour un total de 11,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en comptabilisant les enjeux PMU.

Les **4 600 entreprises de la filière rhônalpine** contribuent largement à ce chiffre d'affaires avec **266 millions d'euros hors PMU** pour un total de **963 millions d'euros avec le PMU**.

50% du chiffre d'affaires régional est réalisé par les entreprises de services, 26% par les établissements équestres. Les activités d'élevage et de valorisation ne représentant que 6% chacun du chiffre d'affaires malgré une qualité et un savoir-faire régional largement reconnu puisqu'un tiers de la production régionale est vendu hors de la région.

### **PRODUCTION : une baisse paradoxale de la production nationale face à des utilisateurs toujours plus nombreux**

Sur le plan national, l'élevage connaît une baisse d'activité depuis 2009 (baisse annuelle de 2% à 4% du nombre d'éleveurs et de 1% à 3 %) après une augmentation générale au cours des années précédentes.

En restreignant l'analyse aux seuls chevaux de trait, on constate que le nombre de juments saillies diminue depuis 2005 de -1% à -3% par an. **Cette baisse s'accroît en 2010 avec une réduction de 8% du cheptel de poulinières.**

#### **En Rhône-Alpes,**

⇒ **une activité en forte hausse ces 10 dernières années**, contrairement à la tendance nationale.

La région comptait en 2009 plus de 3 108 élevages, soit plus de 7% de l'effectif national. Ce nombre ne cesse de progresser ; Rhône-Alpes a même fait partie des 4 seules régions françaises à voir son nombre d'éleveurs d'équidés croître ce qui a permis de placer Rhône-Alpes en 4<sup>ème</sup> position des régions françaises en terme de production. La crise pourrait cependant inverser la tendance à l'avenir. Elle est déjà présente pour les chevaux de trait avec plus de 10% de baisse de production en race pure entre 2008 et 2009.

⇒ **une production importante tant en cheval de selle, qu'en trait**

Avec 2 706 juments saillies, la production de chevaux de trait est très légèrement supérieure à la production de chevaux de selle. Les galopeurs et les ânes sont des productions à faibles effectifs.

⇒ **des élevages de petite taille**, avec 2.6 poulinières en moyenne par éleveur, ce qui situe la région dans la moyenne nationale (2.8 poulinières par élevage). Seuls 26% des éleveurs rhônalpins sont mono-actifs. Pour les autres, l'élevage d'équidés constitue une de leurs activités. 27% des éleveurs sont en effet pluriactifs dans le secteur équin et 47% pluriactifs dans d'autres secteurs, souvent agricoles. Cette diversité d'activités conduites par les éleveurs d'équidés peut générer un déficit de professionnalisme et de savoir-faire chez certains d'entre eux.

⇒ **48% de la surface utilisée par les équins est réservée à un pâturage mixte** qui permet un renouvellement équilibré des prairies. L'association bovins/équidés sur une même parcelle est très complémentaire, les premiers consommant les refus des seconds.

## **PRÉPARATION & VALORISATION : une étape indispensable**

La **valorisation des chevaux de course** est bien présente dans la région Rhône-Alpes, avec 5% des entraîneurs français situés majoritairement dans la Loire (2/3 d'entre eux) et orientés vers la préparation des trotteurs. La région compte également le centre d'entraînement de Chazey-sur-Ain, qui concentre plus de 300 galopeurs en préparation.

La **valorisation du cheval de sport** est assurée aujourd'hui par les 184 cavaliers professionnels (5% de l'effectif national), qui détiennent à eux seuls près de 10% de l'effectif d'équidés de la région. Cette valorisation est facilitée par le grand nombre de compétitions traditionnellement organisées dans la région (plus de 4200 épreuves par an). Malgré une **recrudescence de jeunes** prometteurs à l'installation, la région, à l'image du reste de la France, compte néanmoins un manque de cavaliers spécialisés dans la formation des jeunes chevaux de sport (4 à 6 ans). Les produits de la région peuvent être mis en valeur notamment à l'occasion des différents événements internationaux de renommée organisés en Rhône-Alpes de manière régulière (salon Equita'Lyons, CSI\*\*\*\* de Bourg-en-Bresse,...) ou occasionnelle (EquiRando, Young breeders...).

En particulier grâce au soutien du Conseil régional, Rhône-Alpes bénéficie aujourd'hui d'un formidable outil de valorisation et de promotion de la filière accessible à tous : **le Parc du cheval** qui accueille aujourd'hui l'ensemble des acteurs du monde du cheval. Ce lieu dédié regroupe : un centre d'entraînement de chevaux de course qui bénéficie de piste de qualité permettant des progrès significatifs des chevaux le fréquentant ; un centre de promotion des sports, loisirs et de l'élevage, lieu d'entraînement, de formation et de compétition toutes disciplines ; un centre de formation qui comprend un centre de formation aux métiers des courses (AFASEC), un centre de formation aux métiers des sports et loisirs équestres (AFAERA) ; et un centre administratif qui accueille le Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes, le Comité régional d'Équitation et la direction territoriale Rhône-Alpes, Auvergne de l'Institut français du cheval et de l'équitation.

## **COMMERCIALISATION : un marché intérieur de chevaux selle et poneys stable en 2010 mais une baisse des ventes ressentie chez les professionnels**

En 2009, malgré un **contexte national difficile** – net recul du prix de vente de chevaux de courses, diminution (-9%) du nombre de **chevaux et poneys de sport et de loisir** acheté et des importations en hausse – la région Rhône-Alpes tire son épingle du jeu. Le **nombre de transaction d'équidés** (près de 7 000) apparaît comme l'un des plus important de France et le nombre de chevaux vendus hors de la région – 36% dont 9% à l'étranger – montre la valeur de la production locale. Cependant en 2010 les éleveurs ont ressenti les effets de la crise avec un certain nombre d'équidés non encore vendus restés aux écuries.

Il faut néanmoins noter la difficulté que rencontre les éleveurs à commercialiser dans de bonnes conditions leur production. Le coût de production dépasse souvent le prix de revient. Le manque d'infrastructures d'accueil et le faible nombre de produit à valoriser par exploitation obligent les éleveurs à commercialiser leur produit avant de l'avoir valorisé. De plus, la production ne correspond pas toujours à la demande des acheteurs qui accordent de plus en plus d'importance au caractère/comportement du cheval et qui souhaitent bénéficier d'un maximum de garanties.

En France, comme en Rhône-Alpes, la consommation de **viande de cheval** tant à se stabiliser (-1% en 2010 contre une diminution de 6% en 2009) et le nombre d'abattage est en hausse : + 1 200 équidés abattus entre janvier et octobre 2009 soit une augmentation de 9%. La balance commerciale reste néanmoins négative. La viande reste

le premier débouché pour les chevaux de trait avec 75 à 85% d'entre eux destinés à être consommés. Le marché de la viande de cheval connaît cependant une véritable crise. L'hippophagie est en effet régulièrement attaquée par des associations protectrices des animaux, malgré les qualités organoleptiques et nutritionnelles que représente cette viande. De plus, cette filière souffre d'un manque de structuration et d'une inadéquation entre l'offre et la demande : les consommateurs français demandent une viande rouge, issue d'animaux âgés, alors que le marché français fournit une viande claire, issue d'animaux jeunes. De grosses quantités de viande rouge sont donc importées des pays de l'Est et du Canada via la Belgique, complétées par des chevaux de réforme français représentant 20% de la consommation. La viande blanche produite en France est très majoritairement exportée en Italie, marché où les prix ont fortement diminué au cours de ces dernières années (baisse de plus de 20% du prix du laiton, poulain de 6 à 12 mois, entre 2007 et 2010).

En Rhône-Alpes, malgré un réseau d'abattoirs important (16 abattoirs habilités soit la région la plus équipée de France), une position géographique favorable (la majorité des exportations se font vers l'Italie) et une importante production de chevaux destinés à la consommation (1 273 chevaux abattus en 2007, 7% du total national), la région peine à valoriser sa production. Avec 31 boucheries chevalines, **la région dispose en revanche d'un circuit de distribution assez réduit** : 5 boucheries par million d'habitants contre environ 14 par million au niveau national.

### **UTILISATION : une démocratisation de l'équitation malgré la crise**

Au regard des autres sports, l'équitation connaît ces dernières années un fort développement tant au niveau national que régional. Alors que le football voit son nombre de licenciés diminuer de 1% entre 2007 et 2008 et que le tennis connaît une augmentation de 1,8%, la Fédération Française d'Equitation enregistre une croissance de plus de 9%. Cette fédération est depuis plusieurs années la troisième fédération sportive en nombre de licenciés. Exemple frappant, Rhône-Alpes comptait **49 876 licenciés en 2007 contre 65 001 en 2010** soit une évolution de plus de 30% en 3 ans. Cette augmentation fait de la région la deuxième région en nombre de licenciés et la première en ce qui concerne les licenciés du tourisme équestre, avec 10 606 licenciés en 2010.

En Rhône-Alpes, le nombre d'établissement a augmenté de manière constante depuis 2007 avec plus de 40 ouvertures par an de centres équestres. Cette **croissance de 23%** place Rhône-Alpes en tête des régions françaises puisqu'on comptait seulement 16% d'établissement en plus en moyenne nationale.

Malgré une conjoncture nationale complexe, la région Rhône-Alpes tire son épingle du jeu avec une croissance régulière à certains stades de la filière.

**Placée dans le trio de tête des régions équestres françaises**, les nombreuses entreprises du secteur équin en Rhône-Alpes représentent un poids considérable sur l'économie de cette filière en France et tiennent également une place importante dans l'économie régionale.

	<b>Atouts à valoriser / opportunités à saisir</b>	<b>Facteurs limitants à considérer</b>
Géographie	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Une vaste région dynamique : 43 698 km<sup>2</sup>, 2<sup>ème</sup> rang du PIB national, attractive et au carrefour naturel de grands axes de communication nationaux et européens</li> <li>⇒ Une diversité géographique propice au développement du tourisme et des loisirs</li> <li>⇒ Une valorisation efficace des espaces (78 473 hectares de prairies valorisées plus de 5% de la SAU régionale)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Un manque d'unité lié à la taille et à la topologie de la Région</li> </ul>
Sport et renommée	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Une identité sportive reconnue : 2<sup>ème</sup> région en terme de licenciés et 1<sup>ère</sup> en tourisme équestre</li> <li>⇒ Une région organisatrice de compétitions et évènements de renommée régionale, nationales et internationales, tant à destination des professionnels que des amateurs</li> <li>⇒ Une offre d'activités touristiques développée, surtout dans les départements montagneux. 17% des licenciés régionaux sont des cavaliers de tourisme équestre contre 13% en moyenne nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Un loisir coûteux qui pourraient pâtir des effets de la crise</li> <li>⇒ Des crédits d'aides en baisse pour l'organisation de compétitions à tous les niveaux</li> <li>⇒ Des difficultés rencontrées par les centres équestres pour trouver une cavalerie adaptée à leurs besoins à des prix abordables</li> </ul>
Socio-professionnels et formation	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Des établissements agricoles de formation intégrant la filière équine (MFR, lycées agricoles, CFPPA...) et des centres de formations indépendants (AFASEC, AFAERA, IFCE...)</li> <li>⇒ Une Ecole Nationale Vétérinaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Des entreprises en recherche de personnels compétents, qualifiés et opérationnels</li> <li>⇒ Une offre de formations courtes à destination des socio-professionnels encore à développer</li> </ul>
Filière et Institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Des équipements de qualité et un site structurant vecteur d'identité régionale et de renommée (le Parc du Cheval de Chazey-sur-Ain)</li> <li>⇒ Une filière en forte croissance jusqu'en 2010 à tous les niveaux (+ 10% d'éleveurs en 2 ans, environ 40 ouvertures de centres équestres par an depuis 3 ans...)</li> <li>⇒ Une filière en cours de structuration avec des acteurs motivés, unis, forts (Association des Syndicats d'Eleveurs de Chevaux Rhône-Alpes, Comité Régional d'Equitation, CIVAM traction animale unique en France...)</li> <li>⇒ 4<sup>ème</sup> région d'élevage de chevaux : production diversifiée (traits, selle, ânes, courses) et dynamique ces dernières années (+ 18% en 2 ans)</li> <li>⇒ Des activités d'entraînement, de courses et de jeux soutenus avec une société de course parmi les plus importantes de province (Lyon)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Un désengagement des pouvoirs public et des coûts de production qui pourraient limiter la production régionale</li> <li>⇒ Un territoire aux orientations très diversifiées et parfois un manque d'unité tant au niveau des acteurs que des actions engagées, qui participe au défaut de lisibilité de cette filière</li> <li>⇒ Une chute importante de la production sur le plan national et un nombre d'éleveurs rhônalpins qui pourrait diminuer dans les années à venir</li> <li>⇒ Une filière encore méconnue, ne bénéficiant pas toujours des aides du secteur agricole</li> </ul>
Socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Une filière porteuse d'emploi et de lien social (près de 10 400 personnes impliquées soit 7% de l'effectif national)</li> <li>⇒ Un impact économique fort : 266 M d'€ de chiffre d'affaires (hors PMU)</li> <li>⇒ Une volonté forte de valoriser la production régionale avec des réussites (Equita'ventes,...)</li> <li>⇒ Une région bénéficiant d'un bassin de clientèle proche, important et des utilisateurs de plus en plus nombreux malgré la crise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Une remise en cause de la TVA, qui pourrait fortement modifier le paysage de la filière en commençant par l'emploi et un manque de moyen humain dans le monde associatif</li> <li>⇒ Des activités peu rémunératrices, avec des animaux vendus à perte par manque de valorisation</li> <li>⇒ Des ventes en baisse depuis 2009 ressenties sur le terrain, des circuits de ventes mal connus et un manque de confiance des acheteurs (étude Institut de l'élevage- IFCE 2010)</li> <li>⇒ Un marché de la viande atomisé, inadapté à la demande locale et nationale et un circuit de distribution réduit</li> </ul>



## 2. Des enjeux indispensables au développement de demain

La lecture de cet état des lieux fait ressortir les enjeux de la filière équine :

- ▶ Anticiper sur les évolutions récentes et à venir de la filière au regard du contexte régional, national et européen.
- ▶ Assurer une unité et une organisation pérenne de la filière, propice à son développement.
- ▶ Promouvoir et valoriser la filière rhônalpine, comme une production de qualité au niveau national et international.
- ▶ Faire reconnaître le cheval comme un véritable atout pour le territoire et réussir son insertion dans le monde agricole.
- ▶ Favoriser la commercialisation par un rapprochement systématique des marchés et des outils adaptés.
- ▶ Participer au maintien de la biodiversité notamment par le soutien à la filière trait.
- ▶ Favoriser une politique générale et des pratiques en accord avec les principes du développement durable, notamment via l'utilisation de l'énergie cheval et du cheval comme outil d'entretien de l'espace

## 3. Le Porteur de projet :

Le Contrat d'Objectifs est porté par le Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes. Il s'agit d'une association loi 1901, créée en 1999 qui regroupe l'ensemble des acteurs de la filière équine.

Cette association, est structurée sous forme de collèges qui recouvrent l'ensemble des acteurs du monde du cheval. Comme indiqué dans ses statuts, elle a pour objet :

Sur le territoire de la Région administrative Rhône-Alpes, de réunir les composants socioprofessionnels et associatifs qui concourent à l'existence des équidés et à leur usage divers, pour :

- La valorisation et le développement durable du cheval et de l'ensemble des équidés en matière d'économie, d'emploi et de sauvegarde culturelle attachée à son histoire.
- La connaissance, la promotion et la recherche de débouchés pour l'ensemble de l'activité et des savoir-faire équestres et hippiques.
- La prise en compte des intérêts socioprofessionnels communs auprès des pouvoirs publics, des collectivités territoriales locales et communautaires.
- Les relations avec les décideurs et les différents partenaires financiers.
- Le développement et l'amélioration des communications et relations entre les partenaires de la Filière et les pouvoirs publics.

- Les études, réflexions et émission d'avis sur l'opportunité des projets et des textes concernant les domaines de compétences de la filière ainsi que les politiques d'investissement des secteurs touchant les équidés.
- La valorisation, et l'optimisation des politiques européennes en matière d'aide au développement socio-économique, particulièrement en zones rurales et en zones défavorisées (partenariats divers pour la création d'emploi et la lutte contre l'exclusion).

Une réflexion est en cours pour prendre en compte les évolutions de la filière et adapter l'association aux évolutions actuelles.

Le Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes est composé de 5 collèges comme suit :

- 1<sup>er</sup> collège : les utilisateurs d'équidés et animateurs sport et loisirs équestres
- 2<sup>ème</sup> collège : Les animateurs et acteurs du secteur des courses d'équidés
- 3<sup>ème</sup> collège : Les animateurs et acteurs de l'élevage des équidés
- 4<sup>ème</sup> collège : Les acteurs des services liés aux équidés, prestataires de services divers
- 5<sup>ème</sup> collège : Les acteurs de l'emploi, de la formation et de la recherche

**=> Le Conseil de la filière cheval définit les orientations et la stratégie de la filière en concertation avec les différents acteurs**

**Face aux profondes mutations de la filière équine, les professionnels de la région Rhône-Alpes se mobilisent pour favoriser les politiques régionales de développement de la filière cheval et dynamiser leur activité.**

#### **4. Les principaux partenaires du projet sont :**

- Association des Syndicats des Eleveurs de Chevaux de Rhône-Alpes (ASECRA)
- Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)
- Comité régional d'équitation Rhône-Alpes (CRE RA)
- Chambres d'agriculture
- Syndicats départementaux d'élevage
- Parc du Cheval Rhône-Alpes
- Fond Eperon (Fonds « d'Encouragement aux Projets Equestres Régionaux ou Nationaux »)
- Institut de l'Élevage

## **5. Des objectifs et une stratégie collective portée par la filière dans sa globalité**

Le CROF pour la filière équine rhônalpine se décline selon 4 axes prioritaires :

### **Axe 1 : Assurer une meilleure connaissance et promotion de la filière équine régionale**

Objectif 1.1 : Poursuivre le suivi et l'analyse socio-économique de la filière pour anticiper et accompagner les mutations économiques. Assurer une connaissance actualisée et une meilleure compétitivité de l'élevage régional notamment par la maîtrise des coûts de production

Objectif 1.2 : Promouvoir la filière régionale auprès des acteurs du territoire ainsi que sur le plan national et international

### **Axe 2 : Soutenir la professionnalisation des acteurs**

Objectif 2.1 : Développer les formations techniques afin de favoriser la professionnalisation de la filière et sa compétitivité, via notamment la formation continue dans les domaines de la production et des services (sanitaire, prévention des risques (santé au travail), reproduction, gestion des surfaces, pâturages, alimentation, valorisation de la production, attelage, maréchalerie, jeunes cavaliers...)

Objectif 2.2 : Ouvrir aux équins la possibilité de bénéficier des Plans de Modernisation des Bâtiments d'Elevage

### **Axe 3 : Aider à la valorisation de la production régionale et à sa mise en marché**

Objectif 3.1 : Favoriser la mise en relation des acteurs sur le territoire afin de valoriser la production (sport amateur et loisirs)

Objectif 3.2 : Organiser des sessions de vente des produits régionaux

Objectif 3.3 : Mettre en valeur et diffuser les étalons présents dans la région pour continuer de diffuser la génétique de qualité en Rhône-Alpes

### **Axe 4 : Contribuer au développement de la filière trait**

Objectif 4.1 : Mieux connaître la filière trait

Objectif 4.2 : Mettre en adéquation de l'offre et de la demande en animaux de boucherie

Objectif 4.3 : Valoriser les nouveaux débouchés pour le cheval de trait

### **Axe 5: Atelier de valorisation de la production régionale (Investissements à Chazey-sur-Ain)**

### **Axe 6: Animation du contrat et mise en œuvre des actions**

Objectif 6.1 : animation

Objectif 6.2 : mise en œuvre des actions

## 6. Engagement des signataires

### Engagement des partenaires professionnels de la filière

Le conseil de la filière cheval s'engage à :

- mettre en œuvre les actions prévues dans le CROF et à veiller à leur bon déroulement,
- mobiliser les acteurs de la filière autour du CROF : utilisation et/ou mise en œuvre des résultats des recherches, mise en œuvre des incitations prévues dans le cadre du CROF, suivi des indicateurs développés pour évaluer les actions du CROF,
- informer des éventuelles difficultés rencontrées de nature à compromettre l'atteinte des objectifs dans les délais fixés par le CROF,
- faire un bilan annuel des actions réalisées ou non et un bilan final détaillé,
- participer au financement des actions du CROF dans les conditions prévues par ce programme,
- transmettre à la Région l'ensemble des pièces permettant de justifier la réalisation technique et financière des actions.

### Engagement de la Région Rhône-Alpes

La Région apportera une aide globale de 669 813 € au programme de la filière cheval, du 1 avril 2012 au 31 mars 2016, sous réserve du vote des budgets des exercices correspondants.

Les taux et plafonds d'intervention du soutien régional figurent, action par action, dans la fiche descriptive de chaque action.

L'intervention de la Région représente un taux moyen global de 22 % du montant des dépenses conformément à la délibération du 21 juillet 2005.

**Pour les actions dont les dépenses incluent des coûts internes**, la Région retient, selon ses critères d'éligibilité, les postes suivants : frais de personnel, frais de fonctionnement et frais de déplacement. Ces coûts internes seront à valoriser par le biais du modèle type régional en cours. Conformément à la délibération n°10.12.432 du 8 juillet 2010, sont exclus des coûts éligibles les frais financiers et judiciaires, la charge de la dette, les impôts et taxes, les provisions et dotations aux amortissements et le travail effectué par les bénévoles.

### **Remarques générales concernant toutes les actions :**

- L'aide de la Région pourra évoluer si les règlements, notamment le RDR (Règlement de développement rural) le nécessitent.
- En application de son règlement financier, la Région n'accordera pas d'aide inférieure à 500 €.
- Les demandes d'aide seront instruites sur la base de dossiers de demande de subvention conformément aux dispositions du chapitre 7 ci-après.

## 7. Date d'effet et durée

Le présent contrat entrera en vigueur à la date de sa signature.

Les actions financées au titre de ce contrat se dérouleront entre le 1 avril 2012 et le 31 mars 2016, à l'exception des actions relevant des actions dont la liste figure ci-dessous

qui pourront à titre dérogatoire être prises en compte à compter du 1 octobre 2011 et les dépenses engagées par les bénéficiaires se situeront sur cette même période.

Actions dérogatoires :

- Action 1.1.1 Observatoire Economique Régional
- Action 1.1.2 Suivi des fermes du réseau REFERENCEs

## **8. Avenant**

Toute modification, dûment justifiée, ne pourra être qu'exceptionnelle et devra faire l'objet d'un avenant devant être approuvé par les signataires et délibéré en Commission permanente du Conseil régional.

## **9. Mise en œuvre, suivi, évaluation**

### Mise en œuvre du programme

Cas de l'action 6.2 : Le temps de travail (également appelé coûts internes dans les fiches actions) du technicien du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes des actions 1.1.1 – 1.2.1 – 1.2.2 – 2.1.1 – 2.1.2 – 2.1.3 – 3.1.1 – 3.1.2 – 3.1.3 – 3.2.1 – 3.2.2 – 3.2.3 – 3.3.1 – 3.3.2 – 4.1.1 – 4.2.1 – 4.2.2 – 4.2.3 – 4.3.3 – 4.3.4 fera l'objet d'une demande de subvention unique par le Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes au titre de l'action 6.2.

### Suivi du programme – bilan

Une réunion annuelle de programmation et de suivi de ce programme « Filière cheval Rhône-Alpes » se tiendra, à l'initiative du Président du conseil de la filière cheval, au plus tard au 31 mars de chaque année, au cours de laquelle seront réunis l'ensemble des représentants de la filière, de l'amont à l'aval. Elle a pour objectif de faire le bilan des actions engagées.

Préalablement à cette réunion, il sera réalisé par le conseil de la filière cheval un bilan écrit des actions du programme de l'année précédente. Ce bilan portera sur le plan technique (descriptif de la réalisation des actions, attendus, analyse au regard des objectifs généraux ou par action poursuivis, analyse des écarts éventuels, perspectives,...) ainsi que sur le plan financier (coûts effectifs des réalisations, crédits affectés aux actions, autofinancement,...).

Cette réunion servira également pour étudier la programmation des actions à mettre en place l'année suivante.

La tenue de la réunion de suivi dans les délais et la présentation d'un bilan complet et argumenté conditionnent l'octroi des crédits pour la poursuite du programme selon l'échéancier fixé. Tout manquement à ce bilan sera sanctionné par la non affectation des crédits de l'exercice suivant et, si les actions ne sont pas réalisées, par l'annulation des crédits correspondants et le cas échéant, le remboursement des avances perçues non justifiées.

### **Dépôt des dossiers**

Le CROF ne dispense pas les partenaires, réalisateurs des actions et bénéficiaires potentiels directs des subventions de déposer auprès de la Région Rhône-Alpes, un dossier complet (par action/opération) de demande de subvention avant le commencement de leur réalisation.

### Un dossier complet comprend au minimum :

1. la lettre de demande de subvention adressée à Monsieur le Président de la Région,
2. le relevé d'identité bancaire, les statuts et l'extrait de K bis du registre du commerce et des sociétés (pour une association, fournir le récépissé de dépôt des statuts à la Préfecture de son département et les statuts), ainsi que le n° SIRET du demandeur, son attestation de situation au regard de la TVA et le cas échéant,
3. le descriptif détaillé de l'action, les objectifs poursuivis par le demandeur, un argumentaire explicitant son projet de développement ainsi que l'insertion des actions dans le programme inscrit au titre du C.R.O.F. et leur intérêt pour la réussite de celui-ci,
4. le coût détaillé (nombre de jours, coûts de journée, devis des investissements matériels et immatériels...) et pour les coûts internes le tableau de calcul des coûts internes de la Région,
5. le plan de financement précisant les subventions ou emprunts sollicités, l'autofinancement... l'avis de la banque en cas de recours à l'emprunt, la copie de la lettre de demande d'autres concours publics,
6. l'échéancier précis des réalisations,
7. des attestations spécifiant que le demandeur est en règle vis-à-vis de ses obligations fiscales et sociales, qu'il n'est pas une entreprise en difficulté inscrit dans des procédures d'accompagnement d'entreprises en difficulté...
8. les bilans et comptes de résultats des deux derniers exercices connus,
9. le compte de résultats (ou le budget prévisionnel) de l'année en cours,
10. le cas échéant, la délibération du conseil d'administration de la structure sur la réalisation du programme et la demande de subvention auprès du Conseil régional.

Le conseil de la filière cheval est chargé d'informer ses partenaires réalisateurs et/ou demandeurs de la subvention sur les conditions d'accès au programme et aux aides éventuelles. Les demandes de subvention sont déposées directement auprès de la Région Rhône-Alpes avant le démarrage de l'action (pas de prise de commande ou devis acceptés préalablement). **La date de réception de ce dossier complet à la Région fait référence pour le début d'éligibilité des dépenses. En outre, tout dossier incomplet devra être complété dans les 2 mois faisant suite à la demande de complétude, sous peine de rejet du dossier.** Le porteur de projet peut décider d'engager l'opération sans attendre l'issue réservée à sa demande, le dépôt de dossier ne valant pas promesse d'engagement de la Région.

La demande et le programme sont adressés au conseil de la filière, qui s'assure de la cohérence avec les différents objectifs de ce contrat et transmet au Conseil Régional.

**NB1** : Pour certaines procédures, lorsque des soutiens existent, hors CROF, des dossiers particuliers seront à constituer selon des plans - types spécifiques. Exemple : aide au titre du PMBE.

**NB2** : La structure qui demande la subvention doit s'assurer que le dossier de demande de subvention est bien parvenu dans les services instructeurs.

### Contrôles :

Les services de la Région Rhône-Alpes assureront le contrôle de l'évolution du programme. Ils se rapprocheront des services de l'Etat pour s'assurer de la cohérence des actions publiques, de leur éligibilité et coordonner l'orientation des projets vers le financeur public approprié.

### Bilan final :

Au terme de ce programme, les différents réalisateurs des actions établiront un document de synthèse final récapitulant l'ensemble des actions réalisées, les effets obtenus et réaliseront une analyse des écarts constatés ainsi qu'une évaluation sous l'angle du développement durable (incidence sur l'emploi et sur l'amélioration des compétences ainsi que sur le volet social des entreprises bénéficiaires ; augmentation de la valeur ajoutée au sein de chacun des maillons de la filière, analyse des questions et avancées environnementales de la filière).

Cette synthèse sera réalisée au plus tard le 30 juin 2016 par le conseil de la filière cheval qui, dès le démarrage du programme au titre du CROF, mettra en place les moyens et indicateurs pour que l'évaluation puisse se faire.

### Indicateurs d'évaluation du Contrat d'Objectif de Filière

1. Rôle fédérateur du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes : nombre d'organisations socioprofessionnelles avant et après le contrat, nombre d'associations adhérentes à la filière et nombre de socioprofessionnels représentés par le Conseil de la filière cheval

2. Autonomie financière du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes : évolution du budget annuel du Conseil et de la part d'autofinancement et de l'origine des subventions

3. Evolution du nombre d'éleveurs régionaux comparée à l'évolution nationale.

4. Volume des transactions des équidés dans la Région en comparaison du volume national ; part des transactions utilisant l'outil de commercialisation (évolution croissante du nombre de chevaux présentés sur le site)

5. Trait : évolution des volumes et marges, du nombre d'éleveurs en diversification, de la production de chevaux de trait (en comparaison au volume national)

6. Atelier valorisation : valeur des chevaux, nombre de transactions, taux d'activité

## **10. Conditions générales**

Le retrait d'un des partenaires du programme entraînera la suppression du financement des actions relatives à ses engagements.

Les engagements de la Région sont subordonnés à l'inscription de crédits correspondants et à l'ouverture des moyens financiers suffisants dans le cadre des budgets correspondants aux exercices concernés.

Fait à Lyon, le

Le Président du Conseil régional Rhône-Alpes  
Jean-Jack QUEYRANNE

Le président du conseil de la filière  
Michel LEVRAT

## Programme des actions



**Objectif 1.1 : Améliorer la connaissance de la filière équine régionale**

Poursuivre le suivi et l'analyse socio-économique de la filière pour anticiper et accompagner les mutations économiques.  
Assurer une connaissance actualisée et une meilleure compétitivité de l'élevage régional notamment par la maîtrise des coûts de production.

**Action 1.1.1 : Observatoire Economique Régional**

1. Descriptif de l'action :

Mettre à la disposition de la filière des indicateurs chiffrés représentatifs des entreprises, de leurs chiffres d'affaires, des emplois directs ou induits et des effectifs de chevaux ; avec l'objectif de suivre leurs évolutions pour anticiper et accompagner cette filière à travers une stratégie collective.

2. Maître d'œuvre : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

3. Bénéficiaires : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- ASECRRA,
- Syndicats d'élevage départementaux,
- CRE RA,
- Acteurs de la filière Courses,
- Chambres d'agriculture,
- ...

5. Mise en œuvre

La mise en œuvre prévue en 2012 intégrera le processus de relance des Observatoires lancé en 2012 par l'IFCE et la Fédération des Conseils des Chevaux, et suivra la méthodologie actualisée.

L'ensemble de la démarche est encadré par l'Observatoire Economique National de l'IFCE (méthode, extractions des résultats, consolidation).

La réalisation de l'OER se décompose en 2 phases principales :

- D'une part la collecte des données
  - Récupération des données existantes
  - Recensement des entreprises et constitution des fichiers d'enquêtes
  - Administration des enquêtes individuelles (suivi et encadrement de la méthode)
- D'autre part l'analyse et la diffusion des résultats. Celle-ci inclut la conception d'un outil synthétique de communication (plaquette) dont la forme sera en partie commune entre les régions :
  - Etude des données collectées,
  - Valorisation, communication des résultats (conférence, plaquette, ...)

6. Modalités

Conventionnement IFCE / Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes.

Action nécessitant la rétroactivité de la prise en compte des dépenses (6 mois).

Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la Région est de 50 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil du cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

## 7. Financement

<b>Budget prévisionnel</b>						
<b>Action 1.1.1</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>TOTAL des dépenses éligibles</b>
Encadrement de la méthode Extraction des résultats Consolidation (OESC)	4 181 €	1			4 181 €	0 €
Accompagnement au montage du dossier Recherche de financements	1 060 €	1			1 060 €	0 €
Contribution à la production						
Temps ingénieur IFCE *	422 €	25			8 440 €	8 440 €
Temps technicien IFCE *	243 €	35			6 804 €	6 804 €
Temps technicien Filière	305 €	60			18 300 €	18 300 €
Frais de déplacement	1 850 €	1			1 850 €	1 850 €
Frais de reproduction	5 017 €	1			5 017 €	5 017 €
Frais divers	153 €	1			153 €	153 €
<b>TOTAL</b>					<b>45 805 €</b>	<b>40 564 €</b>

\* Temps de travail de l'IFCE facturé au Conseil de la filière Cheval Rhône-Alpes. Dans le cadre de la convention nationale un tarif préférentiel avec 20 % de remise est appliqué soit 338 € HT au lieu de 422 € HT et 195 € HT au lieu de 243 € HT sur le coût journalier de l'IFCE.

<b>Plan de financement</b>				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coût interne	50%	9 150 €	20 282 €
	Coût externe	50%	11 132 €	
Fonds EPERON		50%	20 282 €	20 282 €

<b>Répartition des coûts</b>	
Coûts internes	18 300 €
Coûts externes	22 264 €

## 8. Indicateurs de réalisation :

Production d'une plaquette indiquant les tendances actuelles de la filière équine en Rhône-Alpes et son évolution.

## Action 1.1.2 : Suivi des fermes du réseau REFERENCEs

### 1. Descriptif de l'action :

Le réseau équin fait partie du dispositif national « REFERENCEs » (Réseau Economique de la Filière Equine) qui associe l'IFCE, les Chambres d'Agriculture, les conseils de chevaux et l'Institut de l'Elevage. Né en 2007, sous l'impulsion des Haras nationaux et de l'Institut de l'Elevage, avec l'appui financier du Fonds Eperon, le réseau équin assure un suivi pluriannuel de structures équines dans le but de formaliser des références technico-économiques et de produire des études thématiques (alimentation, reproduction...).

Ces études micro-économiques viennent compléter les données des Observatoires économiques régionaux.

2. Maître d'œuvre : Chambres d'agriculture du réseau, Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

3. Bénéficiaires : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- Institut de l'Elevage,
- Chambres d'agriculture,

### 5. Mise en œuvre

La mise en œuvre prévue en 2012 intégrera le processus de relance du suivi des fermes pour 3 années supplémentaires avec une révision du nombre et du type des fermes suivies, dont l'intégration de structures non prises en compte dans les études précédentes.

L'ensemble de la démarche est encadré au niveau national par les partenaires du réseau REFERENCEs.

Le suivi est réalisé sur 18 fermes par 5 techniciens de terrain :

- Visite et recueil des informations comptables et techniques
- Remise des résultats et analyse avec l'exploitant
- Saisie des documents sur diapason
- Préparation et participation aux réunions de synthèse (Comité de pilotage, participation au recueil de témoignage, études complémentaires, formation, travail de synthèse)
- Outils de communication (conférences, diffusion des résultats, plaquette, ...)

### 6. Modalités

Conventionnement IFCE / Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes / Institut de l'Elevage / Chambres d'agriculture du réseau.

Action nécessitant la rétroactivité de la prise en compte des dépenses (6 mois).

Le temps de travail de l'IFCE et des Chambres d'agriculture non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas des dépenses éligibles, le taux de participation de la région est de 22 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

## 7. Financement

<b>Budget prévisionnel</b>						
<b>Action 1.1.2</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>TOTAL des dépenses éligibles</b>
Suivi des exploitations en Rhône-Alpes	46 800 €	1	1	1	140 400 €	73 200 €
Publications régionales	3 000 €	1	1	1	9 000 €	9 000 €
<b>TOTAL</b>					<b>149 400 €</b>	<b>82 200 €</b>

<b>Plan de financement</b>				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coût interne	0%	- €	17 400 €
	Coût externe	22%	17 400 €	
Fonds EPERON		78%	64 800 €	64 800 €

<b>Répartition des coûts</b>	
Coûts internes	- €
Coûts externes	82 200 €

## 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre effectif de journées de suivies.

Présentation des données collectées lors de la journée annuelle REFERENCE régionale.

## **Objectif 1.2 : Promouvoir la filière équine régionale**

Promouvoir la filière équine régionale auprès des acteurs du territoire ainsi que sur le plan national et international

### **Action 1.2.1 : Site Internet de la filière**

#### 1. Descriptif de l'action :

La filière possède son propre outil web, largement reconnu et utilisé par les professionnels (près de 1 200 connexions jour). Ce site est un outil de communication indispensable à la visibilité de la filière sur le plan régional.

Sur la base du site existant, une remise à jour est à effectuer notamment concernant l'arborescence, la mise en page, le graphisme... Optimiser le site pour une visibilité maximale sur les moteurs de recherche, concevoir une ergonomie plus fluide et adaptée au visiteur.

L'objectif étant d'en faire un outil dynamique en développant des services ayant ce média comme support. La maintenance et mise à jour sont assurées par une personne rémunérée via les annonces publicitaires du site.

2. Maître d'œuvre : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

3. Bénéficiaires : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

#### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- ASECRA,
- Courses,
- CRE RA,
- AFASEC,
- Vétérinaires,
- Transporteurs

#### 5. Mise en œuvre

Refonte du site Internet du Conseil de la Filière Cheval Rhône-alpes.

Le projet nécessitera plusieurs étapes, dont la majorité seront conduites la première année :

- mise en place d'un comité de suivi du projet intégrant des professionnels des différents collèges
- choix d'un prestataire et le mode de gestion du site après refonte (prestataire externe ou gestion directe par la Filière)
- définir la nouvelle arborescence, les accès (si pages en accès restreint), ...
- services à proposer (gratuit ou payant en fonction du service) dans le but d'assurer l'autofinancement à terme de l'outil
- mise en place d'une cotisation pour les partenaires
- animation et une communication auprès des acteurs sur les avancées du projet
- assurer la maintenance de l'outil et veiller à sa mise à jour régulière
- réaliser une lettre d'information régulière
- proposer un forum ...

#### 6. Modalités

L'action est liée à l'action 3.1.3 : création d'un outil dématérialisé de commercialisation

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

## 7. Financement

<b>Budget prévisionnel</b>						
<b>Action 1,2,1</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>TOTAL des dépenses éligibles</b>
Réunions du comité de suivi	305,00 €	2 J	1 J	1 J	1 J	1 525,00 €
Prestations de service (refonte du site internet)	20 000,00 €	1				20 000,00 €
Animation, communication et recherche de sponsors	305,00 €	10 J	5 J	5 J	1 J	6 405,00 €
Maintenance et mise à jour de l'outil (dont newsletter, forum ...)	20 000,00 €	1	1	1	0,25	65 000,00 €
<b>TOTAL</b>						<b>92 930,00 €</b>

<b>Plan de financement</b>				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coût interne	100%	7 930 €	31 730 €
	Coût externe	28%	23 800 €	
SHF ou Fonds EPERON		61%	56 730 €	56 730 €
Cotisation des partenaires et utilisateurs		5%	4 470 €	4 470 €

<b>Répartition des coûts</b>	
Coûts internes	7 930 €
Coûts externes	85 000 €

## 8. Indicateurs de réalisation :

Réalisation du site Internet.

Progression du nombre de connexions sur le site Internet

## Action 1.2.2 : Valoriser l'élevage régional en France et à l'International

### 1. Descriptif de l'action :

Assurer une présence des élevages régionaux sur les évènements nationaux notamment en berceau de race, et internationaux afin de valoriser la génétique produite en Rhône-Alpes (Mondial du Percheron, National Comtois, Journées du Selle Français, Grande semaine de l'élevage de Fontainebleau,....)

Assurer la représentation de la région lors des salons : réalisation de catalogues, de flyers traduit dans différentes langues, participation à des salons avec la mise en place de stand, logo, catalogues,....

Action de Communication à destination des médias : envoi de plaquette d'information afin de relayer l'information, journées de présentation

### 2. Maître d'œuvre : ASECRA

### 3. Bénéficiaires : ASECRA, Syndicats d'élevage départementaux, Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes, ...

### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- Union nationale interprofessionnelle du cheval (UNIC),
- Syndicats d'élevage régionaux et départementaux,
- Conseil régional Rhône-Alpes,
- ...

### 5. Mise en œuvre

- Recenser les évènements nationaux et internationaux et bilan des actions de l'année précédente,
- Définir les objectifs et prioriser les déplacements en concertation avec l'ensemble de la filière,
- Réaliser un plan de communication puis les outils adaptés en fonction des évènements

### 6. Modalités

Convention ASECRA / Conseil du Cheval de la Filière Rhône-Alpes.

L'ASECRA veillera à assurer une répartition équitable de l'enveloppe financière afin d'assurer une représentativité des élevages régionaux dans les différentes composantes de la filière (traits, selles, poneys,...) en fonction des prévisions qui lui seront transmises annuellement.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

Des liens et des actions pourront être mis en place avec la Délégation générale de la Région Rhône-Alpes à Bruxelles et avec la Direction de l'Europe, des Relations internationales et de la Coopération du Conseil régional Rhône-Alpes afin de soutenir et d'aider au développement de la reconnaissance de la filière cheval régionale en France et à l'international lors d'actions spécifiques.

NB : Concernant les déplacements pour représenter la filière cheval sur les salons et autres rassemblements nationaux et internationaux (ligne outils de communication et présence sur les salons du budget prévisionnel), la prise en compte des frais de déplacements sera la suivante :

Les frais de déplacements seront pris en compte sur présentation d'un état de frais transmis par la personne qui a effectué le déplacement à l'ASECRA. Cet état de frais rappellera son nom, prénom, l'association pour laquelle le déplacement a été effectuée, le rôle au sein de l'association ainsi que la raison du déplacement.

Pour rappel la base de remboursement est la suivante : 60 € la nuit et le petit déjeuner, 15 € par repas (midi et/ou soir) et 0.30 €/km.

## 7. Financement

<b>Budget prévisionnel</b>					
<b>Action 1,2,2</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>TOTAL</b>
Recenser les évènements	305 €	2 J	1 J	1 J	1 220 €
Réunion de concertation pour définir les objectifs avec l'ensemble de la filière	305 €	2 J	2 J	2 J	1 830 €
Réalisation du plan de communication	305 €	4 J	3 J	3 J	3 050 €
Outils de communication et présence sur les salons	11 000 €	1	1	1	33 000 €
<b>TOTAL</b>					<b>39 100 €</b>

<b>Plan de financement</b>				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coût interne	100%	6 100 €	29 200 €
	Coût externe	70%	23 100 €	
Autofinancement ASECRA		25%	9 900 €	9 900 €

<b>Répartition des coûts</b>	
Coûts internes	6 100 €
Coûts externes	33 000 €

## 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre de salons/manifestations ou la filière cheval Rhône-Alpes est présente,  
 Nombre d'éleveurs/de chevaux ayant participé au salons/manifestations  
 Nombre de supports de communication produits



## AXE 2

### Soutenir la professionnalisation des acteurs

#### **Objectif 2.1 : Aider à la professionnalisation des acteurs**

Promouvoir les parcours de formations existants, développer les formations techniques afin de favoriser la professionnalisation de la filière et sa compétitivité

##### Action 2.1.1 : Formation

###### 1. Descriptif de l'action :

Pour assurer le dynamisme d'une filière, il est nécessaire de prévoir le renouvellement de ses acteurs qui passe par la formation initiale des jeunes et l'appui au développement des professionnels en activité via la formation continue notamment.

Il s'agit ici de mettre en place des formations adaptées aux professionnels du secteur en fonction des besoins exprimés et préalablement définis.

2. Maître d'œuvre : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

3. Bénéficiaires : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

###### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- ASECRA,
- AFASEC,
- CRE RA,
- Chambres d'agriculture,
- Equi-ressources,
- ...

###### 5. Mise en œuvre

Cette action sera conduite en 2 étapes :

- recenser les besoins en s'appuyant sur un diagnostic approfondi de la filière dans le domaine des métiers existants, de l'emploi et de la formation (initiale et continue) notamment via les données de l'observatoire Equi-ressources,
- tester les thématiques, contenus, période, durée des formations envisagées auprès des professionnels, via une enquête lors de réunions publiques,
- organiser les sessions de formation : choix des thématiques, évaluation des coûts, contacts avec les intervenants, montage des dossiers de financements Vivea, Fafsea...,
- monter des partenariats avec les lycées agricoles éventuellement, des organismes de la filière, des privés pour des formations particulières nécessitant la mise à disposition d'équidés, un équipement particulier ...,
- communiquer (flyer, emailing...),
- dresser un bilan annuel (satisfaction, qualité, contenu et apport aux professionnels).
- Thématiques envisagées :
  - sanitaire, prévention des risques (santé au travail),
  - reproduction,
  - gestion des surfaces/ pâturages, alimentation
  - information sur les aides agro-environnementales,
  - valorisation de la production (formation du jeune cheval dont monté),
  - attelage, maréchalerie/ Jeunes cavaliers/ formation de formateurs/ formation cavaliers jeunes chevaux.

## 6. Modalités

L'organisme de formation habilité devra établir une liste des participants incluant leur statut (demandeurs d'emploi, agriculteurs). Afin de pouvoir prétendre à l'aide du Conseil régional une attestation de non éligibilité à un autre fond de formation devra être fournie.

- Si la personne est éligible à VIVEA : pas de financement complémentaire par la région,
- Si la personne est salariée agricole : pas de financement car éligible au FAFSEA,
- Si la personne est salarié non agricole : possibilité de financement par la Région après attestation d'impossibilité d'utilisation du DIF,
- Si la personne est demandeuse d'emploi : Possibilité d'achat individuel de formation par la Région, donc prise en charge du coût de la formation via la Direction de la Formation Continue
- Si la personne est stagiaire de la formation professionnelle non cotisant MSA : financement possible par la Région,
- Si la personne est dans un autre cas, possibilité de financement de la Région
- La Région prendra en charge :
  - Pour les personnes demandeuses d'emploi : 100 % de la formation via la Direction de la Formation Continue
  - Pour les autres personnes éligibles à l'aide du Conseil régional : 50 % du coût de la formation.

La subvention sera versée directement à l'organisme de formation sur présentation d'une facture par ce dernier et viendra en déduction du coût de formation facturée au stagiaire.

La facture au Conseil régional pour les personnes éligibles (hors demandeur d'emploi) sera établie au prorata du coup de formation à hauteur de 50 % du coût de formation par stagiaire éligible. Pour les personnes en recherche d'emploi, le financement de la formation se fera via la Direction de la Formation Continue.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

## 7. Financement

Budget prévisionnel							
Action 2,1,1	Coût unitaire	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL
Gestion des dossiers	305 €	3 J	5 J	5 J	5 J	2 J	6 100 €
Formations	10 000 €	1	1	1	1	0,25	42 500 €
<b>TOTAL</b>							<b>48 600 €</b>

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	6 100 €	16 725 €
	Coûts externes	25%	10 625 €	
Fonds de formation		22%	10 625 €	10 625 €
Autofinancement		44%	21 250 €	21 250 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	6 100 €
Coûts externes	42 500 €

## 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre d'heures stagiaire par an,  
Nombres de stagiaires formés par an

## Action 2.1.2 : Information

### 1. Descriptif de l'action :

Informers les éleveurs sur les aides dont ils peuvent bénéficier via les leaders d'opinion et la mise en place d'une lettre d'information.

2. Maître d'œuvre : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

3. Bénéficiaires : Syndicats des éleveurs départementaux, éleveurs, ...

4. Partenaires :

- IFCE,
- ASECRRA,
- Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes,
- Chambres d'agriculture,
- Syndicats des éleveurs départementaux,
- ...

5. Mise en œuvre

Identifier les personnes leader et les diffuseurs d'information afin de mettre en place un réseau de diffusion régional.

Préparer les documents de diffusion de l'information et veille réglementaire, juridique, ... dont formulaire spécifique PMBE équin

Diffuser et informer auprès des leaders d'opinion les informations.

6. Modalités

Mise en place d'une convention entre l'IFCE / le Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes / les Chambres d'agriculture.

Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 100 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil du cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

7. Financement

Budget prévisionnel								
Action 2,1,2	Coût unitaire	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Mettre en place un réseau de diffusion								
Temps IFCE	530 €	3 J	2 J	1 J			6 840 €	3 660 €
Temps Filière	305 €	4 J	4 J	2 J	2 J			
Préparer les documents et veille réglementaire								
Temps IFCE	530 €		6 J	5 J	5 J	1 J	14 195 €	5 185 €
Temps Filière	305 €		4 J	6 J	6 J	1 J		
Diffuser l'information (documents d'information et diffusion)	3 700 €		1	0,5	0,5	0,2	8 140 €	8 140 €
<b>TOTAL</b>							<b>29 175 €</b>	<b>16 985 €</b>

Plan de financement			
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	8 845 €
	Coûts externes	100%	8 140 €
			16 985 €

8. Indicateurs de réalisation :

Nombre de personnes ressources identifiées,  
 Nombre de lettres d'information parues,  
 Nombre de bénéficiaires de la lettre d'information.

Répartition des coûts	
Coûts internes	8 845 €
Coûts externes	8 140 €

## Action 2.1.3 : Faciliter le rapprochement entre l'offre, la demande d'emploi et la formation

### 1. Descriptif de l'action :

La filière équine en Rhône Alpes compte plus de 6 000 emplois . L'emploi de ce secteur se caractérise par un turnover important (environ 30% par an) qui s'explique en particulier par une activité saisonnière très marquée, notamment dans le domaine des loisirs équestres, secteur particulièrement pourvoyeur d'emplois en Rhône-Alpes (1ère région de France dans ce domaine).

En parallèle, beaucoup de jeunes souhaitent s'orienter vers les métiers du cheval (+50% de licenciés FFE depuis 2001), sans pour autant qu'ils aient conscience de la réalité des métiers de la filière équine (condition de travail, évolutions possibles, etc.). Il apparaît donc nécessaire pour assurer un développement de cette filière professionnelle, de créer des outils et des points de rencontre qui permettront aux jeunes d'obtenir de l'information fiable et d'être conseillé sur la réalité des métiers, les cursus de formation (diplômes) et les établissements qui les dispensent. Ce service existe via Equi-ressources, structure implantée en Basse-Normandie depuis mai 2007 dont la vocation est de faciliter le rapprochement entre l'offre et la demande en matière d'emploi, de stages et de formation. Des actions communes sont engagées avec ses 2 partenaires : Pôle Emploi et l'APECITA.

L'objectif de l'action est d'étudier les conditions de mise en place d'une antenne Equi-ressources en Rhône Alpes et d'en réaliser son déploiement.

Résultats attendus :

- Baisse du turnover et du taux de chômage
- Favoriser l'émergence des offres d'emploi du marché caché,
- Insertion professionnelle des publics en difficultés : jeunes de moins de 25 ans, femme (notamment sur les aspects problèmes de reconversion professionnelle), plus de 55 ans,
- Faciliter le recrutement pour les employeurs,
- Connaissance de l'évolution des métiers, de la dynamique de l'emploi (vision croisée employeurs – employés), adaptation des formations à l'emploi, dans une logique d'anticipation des besoins,
- Mise en réseau, maillage territorial sur les problématiques clefs de l'emploi et de l'évolution des formations dans ce secteur.

### 2. Maître d'œuvre : IFCE

### 3. Bénéficiaires : Socioprofessionnels de la filière équine

### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- Pôle emploi,
- APECITA,
- CRE RA,

### 5. Mise en œuvre

#### **Phase I**

- Concertation : un travail préalable à la mise en place d'une antenne Equi-ressources doit être mené avec les acteurs de l'emploi et de la formation en Rhône-Alpes, en particulier le Pôle Emploi, l'APECITA et la Chambre régionale d'agriculture. Ce travail devra permettre de vérifier la complémentarité entre ces différentes structures et d'assurer une cohérence régionale entre l'ensemble des acteurs de l'emploi et de formation au niveau régional, en particulier ceux qui interviennent dans le domaine de l'agriculture.
- Pour le public saisonnier spécifiquement : les espaces saisonniers, maisons des saisonniers ou points accueils saisonniers <http://www.questionsaison.fr/147-espaces-saisonniers.htm>.
- Le réseau des structures AIO (accueil information et orientation) de Rhône-Alpe.
- Pour la VAE : le réseau des PRIC (Point Relais Info Conseil)
- PRAO <http://www.prao.org/outils/carte-des-structures-aio/>
- Communication : présentation de la structure à l'occasion de salons, assemblées générales, interventions en lycée agricole, participation à des salons des métiers, conférences... en partenariat avec les acteurs pré-cités.
- Appui au national : faire remonter les offres et demandes au siège d'Equi-ressources en Normandie

## Phase II

Mise en place de l'antenne :

- Centraliser les offres et les demandes d'emploi
- Accueillir et orienter les personnes en recherche d'emploi
- Conseiller et accompagner les entreprises dans leurs recrutements
- Diffusion d'informations sur les métiers, le marché de l'emploi, la formation
- Accueillir et orienter les personnes en recherche d'informations

### 6. Modalités

Mise en place d'une convention entre le Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes, l'IFCE, l'APECITA et les chambres d'agriculture.

NB : Le partenariat avec Pôle emploi effectif sur le plan national, n'aura pas de déclinaison en région. La déclinaison régionale de la convention avec l'APECITA, la répartition des jours n'est pas définitive entre l'IFCE et l'APECITA, la part du Conseil régional restant néanmoins fixe sur cette action.

La région Rhône-Alpes étant en cours de définition d'un contrat « Objectif emploi formation », la présente action pourra être incluse

Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 100 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

### 7. Financement

Budget prévisionnel							
Action 2,1,3	Coût unitaire	2012	2013	2014	2015	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
<b>Phase I - Mise en place</b>							
Concertation avec les partenaires potentiels en région (Chambes, APECITA, ...) IFCE	530 €	5 J	1 J	1 J	5 J	16 060 €	1 220 €
Communication (actions vers les lycées, conférences, ...) IFCE	530 €	5 J	5 J	5 J	5 J		
Appui à Equi ressources Filière	305 €	1 J	1 J	1 J	1 J		
<b>Phase II - Fonctionnement</b>							
- Centraliser les offres et les demandes d'emploi (IFCE)	305 €		12 J	26 J	26 J	87 840 €	5 490 €
- Accueillir et orienter les personnes en recherche d'emploi et d'information (IFCE)	305 €		13 J	26 J	26 J		
- Conseiller et accompagner les entreprises dans leurs recrutements (IFCE)	305 €		25 J	39 J	39 J		
- Diffusion d'information sur les métiers, le marché de l'emploi, la formation (IFCE et Filière)	305 €		12 J	13 J	13 J		
	305 €		6 J	6 J	6 J		
<b>TOTAL</b>						103 900 €	<b>6 710 €</b>

Plan de financement			
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	6 710 €
	Coûts externes	0%	- €
			6 710 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	6 710 €
Coûts externes	- €

### 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre d'offres publiées (emploi et stage),  
 Nombre de CV déposés,  
 Nombre de réponses / emploi pourvus.

## **Objectif 2.2 : Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage**

Ouvrir aux éleveurs équins l'aide au Plan de Modernisation des Bâtiments d'Elevage (PMBE) pour diversifier et développer son autonomie

### **Action 2.2.1 : PMBE**

#### *1. Descriptif de l'action :*

Ouvrir l'accès pour les élevages équins au PMBE

2. Maître d'œuvre : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

3. Bénéficiaires : Professionnels de la filière équine

#### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- Direction départementale des territoires

#### 5. Mise en œuvre

- Créer un formulaire spécifique PMBE équin en lien avec l'action 2.1.2
- Communiquer sur l'aide en lien avec l'action 2.1.2
- Faire le bilan de l'utilisation du PMBE

#### 6. Modalités

L'enveloppe de cette action n'est pas prise en compte dans le calcul du montant total du CROF.

Voir annexe

**Objectif 3.1 : Valoriser les produits régionaux**

Favoriser la mise en relation des acteurs sur le territoire afin de valoriser la production (sport amateur et loisirs) entre professionnels en favorisant la mise en relation de l'amont et de l'aval

**Action 3.1.1 : Mise en relation des acteurs**

*1. Descriptif de l'action :*

La proximité des marchés pourrait permettre aux éleveurs et centres équestres de mieux répartir la valeur ajoutée entre producteurs et intermédiaires. L'action vise à permettre aux éleveurs de valoriser leurs jeunes chevaux via les centres équestres du territoire.

Constat :

- Il existe une population de jeunes chevaux, élevés pour être chevaux de sport, et qui se révèlent être vendus à un prix qui ne valorise ni l'investissement de l'élevage d'un jeune cheval jusqu'à ses 3 ans, ni le potentiel de chaque animal.
- Il existe des clubs à la recherche d'une cavalerie pour leurs activités de club, des cavaliers de loisir ou de compétition de différents niveaux, qui un jour deviendront propriétaires ou qui à terme ne demandent qu'à franchir le pas pour le devenir, au sein de leur centre équestre et avec les apports techniques d'encadrement proposés par un enseignant diplômé d'état.

Ce programme est destiné aux chevaux d'un niveau moyen pour lesquels le coût d'une valorisation.

*2. Maître d'œuvre :* Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

*3. Bénéficiaires :* Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

*4. Partenaires*

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• IFCE,</li> <li>• Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,</li> <li>• ASECRRA,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• CRE RA,</li> <li>• CRTE RA</li> <li>• Et leurs organes déconcentrés en département</li> </ul> |
|--|--|

*5. Mise en œuvre*

Cette action sera conduite suivant 2 principes :

- la mise en place d'un comité de suivi technique qui aura pour mission :
  - la réalisation du cahier des charges. L'éligibilité des clubs souhaitant rentrer dans le dispositif sera ainsi cadré par les professionnels garantissant ainsi le fonctionnement du système et sa qualité.
  - Intégrer des partenaires (sponsors) dans l'objectif d'atteindre l'autofinancement du système, après les 3 premières années de fonctionnement
  - suivant le lancement un rôle d'appui aux acteurs, réalisant des outils type (contrat de vente, location, mise à disposition d'équidés) et de conseils (assurances, responsabilités...).
  - La communication autour du projet et la concertation des acteurs pour en assurer la réussite
- la mise en place de rassemblements entre éleveurs et Centres équestres afin de proposer la valorisation des jeunes chevaux issus de l'élevage Rhône-alpin par les Centres équestres (jeunes chevaux dont la valeur commerciale ne justifie pas la valorisation chez un cavaliers professionnel)
  - recensement des éleveurs et équidés à l'élevage correspondant au programme et souhaitant y participer (nombre, races, âges, orientation...)
  - recensement des centres équestres intéressés par le système (nombre d'équidés susceptibles d'être à accueillis...)
  - organisation des rassemblements (communication, logistique ...) sur la base de 2 par an
  - bilan annuel des ventes de chevaux réalisées (nombre d'équidés formés, types d'acheteurs : centres équestres ou cavaliers, problèmes rencontrés ...)

Le site mise en place dans le cadre de l'action 3.1.3 indiquera également les chevaux valorisé par cette action

#### 6. Modalités

Convention entre l'IFCE / le conseil de la filière cheval Rhône-Alpes.

Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 26 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

#### 7. Financement

Budget prévisionnel							
Action 3,1,1	Coût unitaire	2012	2013	2014	2015	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Mise en place du comité de suivi technique :							
- réalisation du cahier des charges	305 €	5 J	1 J	1 J	1 J		
- recensement des éleveurs et centres équestres							
- Temps IFCE	530 €	5 J	1 J	1 J	1 J	19 490 €	15 250 €
- Temps Filière	305 €	5 J	1 J	1 J	1 J		
- recherche de partenaires	305 €	8 J	3 J	2 J	2 J		
- appui aux acteurs et conseils	305 €	5 J	2 J	2 J	2 J		
- bilan annuel des formations et vente de chevaux réalisées	305 €	2 J	2 J	2 J	2 J		
Communication autour du projet et concertation des acteurs							
- Outils de communication : affiches, encarts, courriers, ...	2 000 €	1	1	1	1	15 500 €	15 500 €
- Journées d'information	1 500 €	2	1	1	1		
Mise en place de rassemblements							
- Organisation logistique (IFCE)	305 €	10 J	5 J	5 J	5 J	15 625 €	8 000 €
- location du sites, aspects matériels (sonorisation, ...)	1 000 €	2	2	2	2		
<b>TOTAL</b>						<b>50 615 €</b>	<b>38 750 €</b>

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	66%	10 065 €	10 065 €
	Coûts externes	0%	- €	
Fonds EPERON		52%	20 246 €	20 304 €
Autofinancement		22%	8 381 €	8 381 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	15 250 €
Coûts externes	23 500 €

#### 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre de d'éleveurs concernés,

Nombre de chevaux présentés,

Estimation du nombre de transactions / ventes ayant lieu grâce à cette action.



### Action 3.1.2 : Valorisation des jeunes chevaux via le circuit club existant

#### 1. Descriptif de l'action :

L'élevage ne produit pas uniquement des chevaux destinés aux compétitions de haut niveau. En 2010, 5 268 épreuves ont été organisées dans le circuit club en Rhône-Alpes pour 9 023 cavaliers différents, 7 992 équidés et un total de 56 736 participations.

Il existe donc un réel débouché pour les jeunes chevaux issus des élevages régionaux dans le cadre des concours clubs.

Le jeune cheval du fait de son manque d'expérience nécessite une formation dont le coût via le circuit professionnel rebute souvent les centres équestres.

Cette action vise à faciliter la mise sur le marché de jeunes chevaux issus des élevages régionaux auprès des centres équestres en créant des épreuves adaptés au sein du circuit club, lieu de compétition privilégié des centres équestres.

Afin de garantir des épreuves adaptées aux jeunes chevaux, un encadrement technique, qualifié en valorisation du jeune cheval accompagnera le circuit.

8 épreuves seront organisées en 2012 dont une finale au Parc du Cheval Rhône-Alpes à Chazey sur Ain. En 2013 et 2014 le circuit est appelé à se développer

2. Maître d'œuvre : Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes (CRE RA)

3. Bénéficiaires : Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes, Centres équestres, éleveurs, ...

4. Partenaires :

- IFCE,
- Parc du Cheval Rhône-Alpes,
- Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes,
- Centres Equestres,
- Eleveurs,
- ...

5. Mise en œuvre

Appel d'offre auprès des Clubs souhaitant organiser une épreuve labellisé et communication sur le circuit labellisé,

Etablissement du calendrier,

Désignation des officiels de compétition encadrant chaque concours labellisé,

Parution des concours au Bulletin officiel de la FFE.

6. Modalités

Mise en place d'une convention entre le Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes / le Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes (CRE RA).

Un cahier des charges pour les structures accueillant les compétitions labellisés sera mis en place début 2013. A l'issue de chaque concours une fiche action avec un bilan sera réalisée pour analyse.

Pour promouvoir l'action qui débutera en 2013, le CRE RA commencera à communiquer sur cette action lors du salon Equita'Lyon en octobre 2012.

Le temps de travail du Comité Régional d'Équitation Rhône-Alpes non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 32 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil du cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

Le budget global du CRE RA devra distinguer clairement le financement de cette action dans le cadre du CROF de la dotation annuelle globale attribuée par la Direction des Sports et de la Jeunesse (DSJAP) de la Région.

## 7. Financement

<b>Budget prévisionnel</b>						
<b>Action 3,1,2</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>TOTAL des dépenses</b>	<b>TOTAL des dépenses éligibles</b>
Réalisation du cahier des charges						
Temps CRERA	530 €	2 J	1 J	1 J	2 120 €	
Temps Filière	305 €	2 J	1 J	1 J	1 220 €	1 220 €
Communication (documents et ingénierie)	980 €	1	0,7	0,7	2 352 €	0 €
Etablissement du calendrier des officiels et programmation au BO de la FFE	290 €	1 J	1 J	1 J	870 €	0 €
Présence d'un officiel de compétition sur les concours	1 000 €	8	10	12	30 000 €	30 000 €
Organisation du concours	1 200 €	8	10	12	36 000 €	36 000 €
Organisation de la finale au Parc du Cheval Rhône-Alpes	2 000 €	1	1	1	6 000 €	6 000 €
<b>TOTAL</b>					<b>78 562 €</b>	<b>73 220 €</b>

<b>Plan de financement</b>				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	1 220 €	23 540 €
	Coûts externes	31%	22 320 €	
Comité régional d'équitation Rhône-Alpes		68%	49 680 €	49 680 €

<b>Répartition des coûts</b>	
Coûts internes	1 220 €
Coûts externes	72 000 €

## 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre d'épreuves ayant eu lieu,  
 Nombre de jeunes chevaux engagés dans les épreuves.

### Action 3.1.3 : Création d'un outil dématérialisé de commercialisation

#### 1. Descriptif de l'action :

Cette action consiste à développer une base de données, accessible sur Internet, de chevaux à vendre, produits en Rhône-Alpes et labellisés par des experts.

La constitution de cette base de données fait suite à une étude réalisée en 2010 par l'IFCE, relative à la commercialisation des équidés. Elle a été réalisée à la demande de l'Association Régionale des Eleveurs de Chevaux de Rhône-Alpes (ASECRA), en partenariat avec l'Institut de l'Élevage. Le travail a permis d'approfondir la demande en dressant une typologie d'acheteurs de chevaux de la région et leurs attentes en terme de produits.

L'étude a également permis d'analyser l'intérêt accordé aux différents circuits de commercialisation par la population enquêtée.

Les conclusions convergent vers la mise en place d'une base de données accessible en ligne et suffisamment riche d'informations certifiées propre à chaque équidé. Dans ce cadre, il est donc envisagé de lier ce site à la base de donnée SIRE de l'IFCE ainsi qu'à celle de la SHF.

Cet outil devra permettre aux éleveurs de bénéficier d'un moyen de valorisation de leurs produits et sera utilisé comme la vitrine de l'élevage rhône-alpin.

Dans la continuité de l'étude menée en 2010, l'appui de l'IFCE sera maintenue afin d'assurer la phase de mise en place de l'outil

#### 2. Maître d'œuvre : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

#### 3. Bénéficiaires : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

#### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- ASECRRA,
- SHF,
- Professionnels reconnus,

#### 5. Mise en œuvre

##### **Phase I**

- Mise en place des instances de suivi du projet :
  - un comité de pilotage élargie intégrant des organismes et acteurs en Rhône-Alpes (SHF, présidents de syndicats départementaux, CRE, Conseil de la Filière cheval et son 1er collègue : les utilisateurs d'équidés et animateurs sport et loisirs équestres)
  - un comité de suivi technique plus restreint (ASECRA, Direction territoriale et direction des services informatique de l'IFCE)
- recueil des besoins et validation des étapes du calendrier
- création de l'arborescence, rédaction des spécifications générales détaillées, création du modèle de BDD et maquettage Html

##### **Phase II**

- Choix de l'hébergeur par le comité de pilotage (IFCE ou hébergeur externe) et des fonctions spécifiques du site (e-mail de demande de validation automatique du maintien de l'annonce sur le site, possibilité de paiement sécurisé pour les annonceurs, durée de maintien des annonces, tarifs suivant les options développées ...)
- Création de la page web sur la site de la filière (action 1.2.1) et de la base de données sous une 1ère version Beta (avec formulaire de saisie détaillé, liens vers les bases de données de l'IFCE et des liens vers des vidéos hébergées par un partenaire privé)

##### **Phase III**

- Développement de la version 2 du site, incluant l'appel des web services permettant d'exploiter directement les données de la base SIRE et SHF.
- Formation des acteurs pour la prise en main de l'outil et sa maintenance minimum, qui pourra être assurée par un prestataire suivant le choix du comité de pilotage

## 6. Modalités

Mise en place d'une convention entre Le Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes / l'IFCE / l'ASECRA. Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 91 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

## 7. Financement

Budget prévisionnel								
Action 3,1,3	Coût unitaire	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Phase I (IFCE) - Réunion du comité de pilotage - Réunions du comité de suivi technique création de l'arborescence, rédaction des spécifications générales détaillées - Création du modèle de BDD et maquetage Html	500 € 50 € 1 200 €	3 12 1	1	1	1	1	5 300 €	0 €
Phase II (IFCE) - Réunion du comité de pilotage (choix de l'hébergeur et des fonctions spécifiques du site) - Création du site web et de la base de données sous une 1ère version Beta	500 € 600 €	1 1					1 100 €	0 €
Phase III (IFCE) - Développement de la version 2 du site, incluant l'appel des web services permettant d'exploiter directement les données de la base SIRE et SHF - Formation des acteurs pour la prise en main de l'outil et sa maintenance minimum	800 € 530 €	1 1 J					1 330 €	0 €
Suivi et coordination du projet (IFCE)	530 €	40 J					21 200 €	0 €
Gestion des annonces du site mise en place dans l'action	305 J	2 J	2 J	2 J	2 J	1 J	2 745 €	2 745 €
Communication de l'action	305 €	10 J	7 J	7 J	7 J	2 J	10 065 €	10 065 €
Maintenance et suivi par un prestataire	3 520 €	0,75	1	1	1	0,25	14 080 €	14 080 €
<b>TOTAL</b>							41 740 €	<b>26 890 €</b>

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	12 810 €	24 496 €
	Coûts externes	83%	11 686 €	
Autofinancement filière		9%	2 394 €	2 394 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	12 810 €
Coûts externes	14 080 €

## 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre de chevaux recensés dans la base de données,  
 Nombre d'éleveurs concernés,  
 Nombre de connexions sur le site.

### **Objectif 3.2 : Organisation de session de vente des produits régionaux**

La région Rhône-Alpes est une des premières régions de France en matière de production de chevaux. La qualité des produits permet aux élevages régionaux d'avoir une large renommée au niveau national et international. Le salon Equita'Lyon est l'un des trois premiers salons de France et a une renommée internationale.

#### **Action 3.2.1 : Présentation / vente des chevaux présentés sur le site**

##### 1. Descriptif de l'action :

La base de donnée construite servira de support à l'organisation de rassemblements physiques de chevaux présentés sur le site.

Cet outil de communication développé devrait permettre à terme de créer du lien entre les acteurs de la filière et ainsi permettre de rapprocher éleveurs et cavaliers amateurs.

Ces présentations organisées devront permettre de créer un climat de confiance entre vendeurs et acheteurs et jouer un rôle moteur dans la commercialisation des équidés du territoire Rhône-Alpes.

Outre les présentations de chevaux, des services de garanties seront proposés aux acheteurs : contrôle vétérinaire, possibilité d'essai, évaluation du comportement des animaux présentés, possibilité de retour...

##### 2. Maître d'œuvre : ASECRA

##### 3. Bénéficiaires : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

##### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- ASECRA,
- CRE RA,

##### 5. Mise en œuvre

- Mise en place du comité de pilotage élargit (sur la base des membres du comité de pilotage ayant suivi le projet du site Internet)
- Mise en place d'un comité technique pour l'organisation logistique et matérielle des rassemblements :
  - élaboration des budget,
  - recensement des lieux possibles de présentation (suivant orientation, public visé, géographie des chevaux à présenter, nombre d'équidés à présenter)
  - organisation des rassemblements (communication, logistique, recherche de sponsors ...) sur la base de 2 par an
  - bilan annuel des ventes de chevaux réalisées : prix, différence entre prix affiché et ventes réalisées, nombre d'équidés, types d'acheteurs : cavaliers amateurs, discipline pratiquée, CSP..., problèmes rencontrés durant les ventes et à la suite, intérêt des outils à disposition (tests de tempérament...)

##### 6. Modalités

Convention entre l'IFCE / le conseil de la filière cheval Rhône-Alpes / l'ASECRA.

Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 49 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

## 7. Financement

Budget prévisionnel						
Action 3,2,1	Coût unitaire	2013	2014	2015	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Réunion du comité de suivi	500 €	4	4	4	6 000 €	3 888 €
Organisation logistique et matérielle (filière)						
- organisation logistique	305 €	10 J	5 J	5 J	12 200 €	12 200 €
- recherche de sponsors	305 €	10 J	5 J	5 J		
Outils de communication adaptés à la cible	10 000 €	1	1	1	36 100 €	36 100 €
affiches, encarts, courriers, ... Ingénierie filière	305 €	10 J	5 J	5 J		
Location d'infrastructures, aspects matériels (sonorisation, ...)	3 000 €	2	2	2	18 000 €	18 000 €
Bilan annuel des ventes et communication au comité de pilotage (filière)	305 €	2 J	2 J	2 J	1 830 €	1 830 €
<b>TOTAL</b>					<b>74 130 €</b>	<b>72 018 €</b>

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	21 960 €	35 476 €
	Coûts externes	27%	13 516 €	
Autofinancement filière		51%	36 542 €	36 542 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	21 960 €
Coûts externes	50 058 €

## 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre de rassemblement,

Nombre de chevaux présentés,

Estimation du nombre de transactions effectuées lors des rassemblements.

### Action 3.2.2 : Organiser des ventes pour les institutions françaises

#### 1. Descriptif de l'action :

Faire venir des délégations de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) et de la Garde Républicaine dans la région pour des sessions de ventes de chevaux.

#### 2. Maître d'œuvre : ASECRRA

#### 3. Bénéficiaires : Eleveurs

#### 4. Partenaires :

- IFCE,
- Conseil de la Filière cheval Rhône-Alpes
- Syndicats d'élevage départementaux

#### 5. Mise en œuvre

Organiser la venue de commissions d'achat de l'IFCE et de la Garde Républicaine,  
Communiquer auprès des éleveurs sur la venue des commissions d'achat,  
Organiser les ventes et recenser les chevaux à vendre.

#### 6. Modalités

Mise en place d'une convention entre le Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes / l'IFCE / l'ASECRRA  
Le temps de travail de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 49 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil du cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

#### 7. Financement

Budget prévisionnel							
Action 3,2,2	Coût unitaire	2012	2013	2014	2015	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Organiser la venue des commissions d'achat (IFCE)	1 316 €	0,5	1	1	1	4 606 €	0 €
Communication auprès des éleveurs / pré-sélection (filière)	305 €	1 J	2 J	2 J	2 J	2 135 €	2 135 €
Organiser des ventes							
Temps IFCE	530 €	1 J	2 J	2 J	2 J	5 915 €	2 205 €
Location Parc du Cheval Rhône-Alpes	315 €	1	2	2	2		
<b>TOTAL</b>						<b>12 656 €</b>	<b>4 340 €</b>

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	2 135 €	2 135 €
	Coûts externes	0%	- €	
ASECRRA		51%	2 205 €	2 205 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	2 135 €
Coûts externes	2 205 €

#### 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre de chevaux présentés et d'éleveurs concernés,  
Nombre de sessions de vente.

### Action 3.2.3 : Organiser des sessions internationales de ventes de chevaux issus des élevages régionaux

#### 1. Descriptif de l'action :

Poursuite de la promotion des poulains issus des élevages régionaux vers l'international via les Equita'ventes.

2. Maître d'œuvre : ASECRRA

3. Bénéficiaires : ASECRRA

4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- Syndicats d'élevage départementaux,
- GL'Events,

#### 5. Mise en œuvre

Définir les pays cibles et identifier les personnes ressources dans ces pays venant déjà sur le salon

Réaliser en partenariat avec les personnes cibles un cahier des charges du cheval type

Organiser la venue de délégation (une délégation par année par pays) et organiser les ventes

#### 6. Modalités

Mise en place d'une convention entre Le Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes / l'IFCE / l'ASECRRA.

Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 13 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

Pour rappel : L'organisation de la venue de délégations étrangères spécifiques lors des Equita'ventes pourra être étudiée avec la Direction de l'Europe, des Relations Internationales et de la Coopération du Conseil régional Rhône-Alpes.

#### 7. Financement

Budget prévisionnel							
Action 3,2,3	Coût unitaire	2012	2013	2014	2015	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Organisation des ventes, présentations, locations infrastructures	25 000 €	1	1	1	1	106 100 €	106 100 €
Temps Filière	305 €	5 J	5 J	5 J	5 J		
Définir les pays cibles et les personnes ressources déjà sur le salon						4 865 €	2 745 €
Temps IFCE	530 €	1 J	1 J	1 J	1 J		
Temps Filière	305 €	3 J	2 J	2 J	2 J		
Réalisation d'un cahier des charges						5 780 €	3 660 €
Temps IFCE	530 €	1 J	1 J	1 J	1 J		
Temps Filière	305 €	3 J	3 J	3 J	3 J		
<b>TOTAL</b>						116 745 €	<b>112 505 €</b>

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	12 505 €	15 505 €
	Coûts externes	3%	3 000 €	
ASECRRA		86%	97 000 €	97 000 €

#### 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre de chevaux présentés,

Nombre d'essais effectués,

Nombre de délégations venues.

Répartition des coûts	
Coûts internes	12 505 €
Coûts externes	100 000 €



### **Objectif 3.3 : Mise en valeur et diffusion des étalons présent dans la région**

La qualité de la production rhône-alpine est liée à un cheptel de bons étalons. Les éleveurs doivent pouvoir comparer les étalons afin de faire leur choix en fonction des caractéristiques de leur jumenterie. La semence de ces derniers peut être accessible, comme partout ailleurs, par voie congelée. Néanmoins, l'accès à de la semence réfrigérée sur de courtes durées (moins de 12 heures) et transportée permet à l'éleveur d'optimiser les chances de succès (gain de fertilité de plusieurs points à plusieurs dizaines de points selon les étalons) et de faire des économies substantielles

#### **Action 3.3.1 : Organiser des présentations d'étalon**

##### 1. Descriptif de l'action :

Présenter un large cheptel d'étalons sports et loisirs simultanément sur un même lieu dans le but de permettre aux éleveurs de la région de choisir la génétique la plus appropriée à leur besoin. Promouvoir la génétique stationnée dans la région.

##### 2. Maître d'œuvre : ASECR

##### 3. Bénéficiaires : ASECR, éleveurs,...

##### 4. Partenaires

- Syndicats d'élevage départementaux,
- Etalonniers,
- Associations de race,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,

##### 5. Mise en œuvre

- Organiser une journée de présentation / animations au Parc du Cheval Rhône-Alpes (Top Sire)
- Faire la publicité de l'événement.

##### 6. Modalités

Convention entre l'IFCE / le conseil de la filière cheval Rhône-Alpes / l'ASECR.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

##### 7. Financement

<b>Budget prévisionnel</b>						
<b>Action 3,3,1</b>	<b>Coût unitaire</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>TOTAL</b>
Organiser l'événement	18 000 €	1	1	1	1	76 880 €
Temps Filière	305 €	4 J	4 J	4 J	4 J	
Location d'infrastructures	1 200 €	1	1	1	1	4 800 €
<b>TOTAL</b>						<b>81 680 €</b>

<b>Plan de financement</b>				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	4 880 €	7 952 €
	Coûts externes	4%	3 072 €	
ASECR		90%	73 728 €	73 728 €

<b>Répartition des coûts</b>	
Coûts internes	4 880 €
Coûts externes	76 800 €

##### 8. Indicateurs de réalisation :

Estimation du nombre d'éleveurs présents,  
Nombre d'étalons présentés.

### Action 3.3.2 : Aider au fonctionnement du réseau de transport de semence régional

#### 1. Descriptif de l'action :

La fertilité de la semence réfrigérée transportée est largement supérieure à celle de la semence congelée. Ce gain en fertilité permet à l'éleveur de faire des économies substantielles en terme de transports des juments jusqu'aux centres de mise en place, en terme de pensions,...

C'est pourquoi il paraît opportun d'assurer une pérennité du réseau de transport développé par les Haras nationaux. Ce réseau doit cependant être élargi afin de raccorder les centres de production de semences publics comme privés aux différents centres de mise en place de la région. Ce réseau permet ainsi la diffusion d'un large panel de semences d'étalons au sein de la région (30 à 40/an). Le développement de ce réseau devra être développé progressivement.

2. Maître d'œuvre : Conseil de la Filière cheval Rhône-Alpes

3. Bénéficiaires : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

4. Partenaires :

- IFCE,
- Conseil de la Filière cheval Rhône-Alpes
- Centre de mise en place
- Etalonniers
- Eleveurs,

5. Mise en œuvre

6. Modalités

Mise en place d'une convention entre le Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes / l'IFCE.

Le temps de travail de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE) non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 100 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil du cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

7. Financement

Budget prévisionnel							
Action 3,3,2	Coût unitaire	2013	2014	2015	2016	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Aide au développement du réseau							
Temps IFCE	530 €	10 J	7 J	3 J	2 J	19 895 €	8 235 €
Temps Filière	305 €	9 J	8 J	8 J	2 J		
<b>TOTAL</b>						19 895 €	<b>8 235 €</b>

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	8 235 €	8 235 €
	Coûts externes	0%	- €	

Répartition des coûts	
Coûts internes	8 235 €
Coûts externes	- €

8. Indicateurs de réalisation :

Nombre de sites desservi,  
Nombre de doses transportées,  
Nombre d'étalons accessibles via le réseau.

## AXE 4

### Contribuer au développement de la filière trait

#### **Objectif 4.1 : Développer la connaissance de la filière trait régionale**

En 2006 une étude sur la filière trait réalisée mettant en avant les forces et les faiblesses de la filière dans la région. Cet audit mettait également en avant des pistes de développement pour la filière

##### **Action 4.1.1 : Audit de la filière trait et observatoire de la viande chevaline**

###### 1. Descriptif de l'action :

Mettre à jour l'audit réalisé en 2006, mieux connaître la filière viande chevaline régionale et en voir l'évolution.

2. Maître d'œuvre : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

3. Bénéficiaires : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

###### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- ASECRRA,
- INTERBEV,
- BEVIRALP,
- Syndicats d'élevage départementaux,
- Bouchers chevalins,
- ...

###### 5. Mise en œuvre

- Mettre à jour l'audit réalisé en 2006 sur la filière trait : « Audit de la filière viande chevaline en Rhône-Alpes et perspectives de développement » : actualisation des données concernant les bouchers chevalins, les circuits courts et leur développement, les abattoirs, ...
- Recenser et analyser le nombre, le lieu de poulains de traits nés en Rhône-Alpes
- Recenser et analyser les abattoirs, le nombre et le volume de poulain abattu par an en Rhône-Alpes et connaître le devenir de la viande

###### 6. Modalités

Conventionnement IFCE / Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes / et les autres financeurs de l'action.

Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 62 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil du cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

## 7. Financement

Budget prévisionnel							
Action 4,1,1	Coût unitaire	2013	2014	2015	2016	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Mettre à jour l'audit							
Temps IFCE	530 €	5 J				4 175 €	1 525 €
Temps Filière	305 €	5 J					
Evolution de la production de pouliard de trait (IFCE)	530 €	1 J	0,5 J	0,5 J	0,5 J	1 325 €	0 €
Evolution de la production en viande chevaline dans les abattoirs						11 480 €	6 710 €
Temps IFCE	530 €	4 J	2 J	2 J	1 J		
Temps Filière	305 €	7 J	7 J	6 J	2 J		
<b>TOTAL</b>						16 980 €	<b>8 235 €</b>

Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	62%	5 106 €	5 106 €
	Coûts externes	0%	- €	
Fonds EPERON		38%	3 129 €	3 129 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	8 235 €
Coûts externes	- €

## 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre de retour de questionnaires,  
Production d'une étude et de bilans annuels.

## **Objectif 4.2 : Aider la production de viande chevaline**

Aujourd'hui les consommateurs français consomment surtout de la viande de cheval rouge, issu de chevaux de réforme et de chevaux âgés importés. Par ailleurs les éleveurs de chevaux destinés à la boucherie vendent leur production jeune, lorsqu'ils fournissent de la viande blanche. Ces poulains, autrement appelés Laitons, sont alors exportés notamment vers l'Italie. Par ailleurs la taille des élevages régionaux rend difficile pour les éleveurs d'avoir chacun leur propre étalon.

### **Action 4.2.1 : Aider à l'achat collectif de génétique mâle**

#### **1. Descriptif de l'action :**

Permettre à l'ensemble des acteurs d'un syndicat d'avoir accès à une génétique mâle de qualité en sélectionnant comme étalon reproducteur un étalon dont le modèle, agréé par le Syndicat, est un améliorateur de race.

Afin de garantir une production de qualité et éviter la consanguinité, un étalon doit être remplacé tous les 4 à 5 ans maximum. Une gestion régionale d'un pool d'étalon permettra un accès à une génétique variée et une rotation d'un étalon sur plusieurs départements de la région.

#### **2. Maître d'œuvre : ASECRA**

#### **3. Bénéficiaires : Eleveurs de chevaux de trait**

#### **4. Partenaires**

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- ASECRA,
- Syndicat départementaux d'élevage,

#### **5. Mise en œuvre**

- Définir les besoins des éleveurs,
- Mise en place d'une commission d'achat et déplacement de la commission sur les nationaux de races,
- Achat d'étalon

#### **6. Modalités**

Convention entre l'IFCE / le Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes / l'ASECRA.

Les étalons seront stationnés chez un éleveurs suite à la signature d'une convention entre le propriétaire du cheval et l'éleveur.

Les races éligibles sont les races de chevaux suivantes : Comtois, Auxois, Percherons, Baudet du Poitou et Ardennais.

Les frais versés par les éleveurs pour avoir accès à la génétique seront répartis entre l'ASECRA (propriétaire de la génétique mâle) et l'étalonnier pour les frais techniques de la monte et l'entretien du cheval

Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 30 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

## 7. Financement

Budget prévisionnel							
Action 4,2,1	Coût unitaire	2012	2013	2014	2015	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Définir les besoins des éleveurs							
Temps IFCE	530 €	1 J	1 J	1 J	1 J	4 560 €	2 440 €
Temps Filière	305 €	2 J	2 J	2 J	2 J		
Mise en place et déplacement de la commission d'achat	1 300 €	1	1	1	1	5 200 €	5 200 €
Aide à l'achat de génétique mâle	6 000 €	2	2	2	2	48 000 €	48 000 €
<b>TOTAL</b>						57 760 €	<b>55 640 €</b>

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	2 440 €	18 400 €
	Coûts externes	30%	15 960 €	
ASECRA		67%	37 240 €	37 240 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	2 440 €
Coûts externes	53 200 €

## 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre d'étalons achetés

Nombre de juments saillies via les étalons achetés collectivement

## Action 4.2.2 : Développer la commercialisation des animaux de boucherie

### 1. Descriptif de l'action :

Aider à la mise en place de circuit de commercialisation en amont de la commercialisation.

### 2. Maître d'œuvre : Conseil de la filière Cheval Rhône-Alpes

### 3. Bénéficiaires : Eleveurs

### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- Chambre d'agriculture régionale,
- BEVIRALP,
- INTERBEV,
- ASECRA,
- Syndicats des éleveurs départementaux,
- Bouchers, ...

### 5. Mise en œuvre

- Fédérer les acteurs de la filière amont et aval afin de permettre aux acteurs de travailler ensemble.
- Mettre en place un label : « cheval produit en Rhône-Alpes » afin de pouvoir garantir une qualité de produit aux bouchers (rédaction d'un cahier des charges et sa garantie)

### 6. Modalités

Convention IFCE / Conseil du Cheval de la Filière Rhône-Alpes.

Le label « cheval produit en Rhône-Alpes » sera mis en place en lien avec l'identifiant Rhône-Alpes soutenu par la Région.

Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 53 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

### 7. Financement

Budget prévisionnel						
Action 4,2,2	Coût unitaire	2013	2014	2015	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Fédérer les acteurs						
Temps IFCE	530 €	18 J	6 J	4 J	28 870 €	14 030 €
Temps Filière	305 €	30 J	10 J	6 J		
Mettre en place un label						
Temps IFCE	530 €	20 J	4 J	3 J	38 285 €	23 975 €
Temps Filière	305 €	30 J	10 J	15 J		
Création des outils de communication	6 000 €	1	0,1	0,1		
<b>TOTAL</b>					67 155 €	<b>38 005 €</b>

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	65%	20 023 €	20 023 €
	Coûts externes	0%	- €	
INTERBEV/ BEVIRALP		5%	2 000 €	2 000 €
Fonds EPERON		42%	15 982 €	15 982 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	30 805 €
Coûts externes	7 200 €

### 8. Indicateurs de réalisation :

Mise en place d'une filière viande chevaline avec l'ensemble des acteurs de la filière amont / aval

Mise en place du label cheval produit en Rhône-Alpes

Nombre d'éleveurs ayant adhéré au label

### Action 4.2.3 : Promouvoir la viande chevaline

#### 1. Descriptif de l'action :

Aider à la mise en place de circuit de commercialisation en favorisant l'émergence de circuit court.

#### 2. Maître d'œuvre : Conseil de la filière Cheval Rhône-Alpes

#### 3. Bénéficiaires : Eleveurs

#### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- Chambre d'agriculture régionale,
- BEVIRALP,
- INTERBEV,
- ASECRRA,
- Syndicats des éleveurs départementaux,
- Bouchers, ...

#### 5. Mise en œuvre

- Développer la filière de commercialisation en circuit court en Rhône-Alpes via les bouchers chevalins.
- Développer le nombre de bouchers traditionnelles proposant de la viande chevaline en Rhône-Alpes.
- Mettre en place des animations autour de la viande chevaline.

#### 6. Modalités

Convention IFCE / Conseil du Cheval de la Filière Rhône-Alpes.

Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 54 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

#### 7. Financement

Budget prévisionnel						
Action 4,2,3	Coût unitaire	2013	2014	2015	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Actions bouchers chevalins						
Temps IFCE	530 €	10 J	8 J	6 J	24 615 €	11 895 €
Temps Filière	305 €	15 J	12 J	12 J		
Action bouchers traditionnels						
Temps IFCE	530 €	15 J	10 J	6 J	29 240 €	12 810 €
Temps Filière	305 €	20 J	12 J	10 J		
Actions animations viande chevaline						
Temps Filière	305 €	10 J	10 J	10 J	21 730 €	16 960 €
Temps IFCE	530 €	4 J	3 J	2 J		
Création outils de communication	5730 €	0,3	0,3	0,4		
Animations	160 €	2	5	6		
<b>TOTAL</b>					<b>75 585 €</b>	<b>41 665 €</b>

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	67%	22 683 €	22 683 €
	Coûts externes	0%	- €	
INTERBEV/ BEVIRALP		5%	2 000 €	2 000 €
Fonds EPERON		41%	16 982 €	16 982 €

#### 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre de chevaux abattus en France,  
 Nombre de points de vente de viande chevaline,  
 Nombre d'animations viande chevaline effectuées

Répartition des coûts	
Coûts internes	33 855 €
Coûts externes	7 810 €



### **Objectif 4.3 : Valoriser les nouveaux débouchés pour le cheval de trait**

Aujourd'hui les consommateurs français consomment surtout de la viande de cheval rouge, issu de chevaux de réforme et de chevaux âgés importés. Par ailleurs les éleveurs de chevaux destinés à la boucherie vendent leur production jeune, lorsqu'ils fournissent de la viande blanche. Ces poulains, autrement appelés Laitons, sont alors exportés notamment vers l'Italie. Par ailleurs la taille des élevages régionaux rend difficile pour les éleveurs d'avoir chacun leur propre étalon.

#### **Action 4.3.1 : Etude Isère Cheval Vert**

##### 1. Descriptif de l'action :

De tous temps, l'Homme a utilisé les équidés dans ses travaux quotidiens (transport, travaux agricoles, forestiers ...), pour évoluer jusqu'à une utilisation tournée vers le loisir.

La traction animale a laissé la place au sport ces dernières années, pour faire sa réapparition aujourd'hui. La nécessité de raisonner de nombreuses actions quotidiennes comme le transport, la collecte des déchets, l'agriculture... dans une logique de développement durable participe à cette réflexion sur le retour à la traction animale. Elle reprend sa place dans le monde rural comme à la ville.

On observe aujourd'hui un retour de l'utilisation des chevaux de trait dans :

- l'agriculture (filiales biologiques viticoles et maraîchères),
- l'entretien des espaces (forestiers, espaces verts, cours d'eau...) les collectivités territoriales (collecte des déchets, ramassage scolaire, des travaux de voirie...)
- le tourisme et les loisirs sportifs...

Il s'agit ici de réaliser un état des lieux précis de la «Traction Animale » sur le territoire Rhône-alpin afin de produire une vision globale de cette filière professionnelle et commerciale et ainsi mieux accompagner son développement (stratégies de diversification commerciales, formaliser des solutions en matière d'apprentissage, de développement et de commercialisation de services adaptés...).

##### 2. Maître d'œuvre : Isère Cheval Vert

##### 3. Bénéficiaires : Socioprofessionnels de la filière trait

##### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- FRCIVAM
- Lycée agricole Le Valentin,
- DRAAF (Réseau Rural Rhône-Alpes),

##### 5. Mise en œuvre

Préalable à l'étude : un Comité de pilotage sera mis en place autour des acteurs concernés par la Traction animale afin de réaliser le suivi et faciliter la mise en œuvre des actions à poursuivre dans un second temps.

Méthodologie de l'étude :

- répertorier l'existant et notamment les « bonnes pratiques » - recherche terrain et étude bibliographique permettant d'identifier les acteurs concernés,
- réaliser une enquête (exhaustive autant que possible et suivant les résultats du travail de recherche préalable) – préparation des outils et administration des enquêtes,
- traitement et analyse
- Rendu (production de l'étude et communication)

Les conclusions devront permettre d'évaluer les débouchés de la TA et dresser un cadre commun destiné à coordonner les dynamiques initiées dans les départements Rhône-alpins. Il s'agit ici de l'étape préalable à l'animation de ce réseau d'acteurs, via la réalisation d'actions (formation notamment) impliquant des filières transversales du monde rural.

##### 6. Modalités

Cette action est indiquée dans le présent contrat pour rappel.

##### 7. Financement

Pour mémoire : coût total de l'action : 40 500 €.

Financeurs : Plate-forme Régionale Développement Rural

### Action 4.3.2 : Aider à la préparation du cheval

#### 1. Descriptif de l'action :

Les éleveurs de chevaux de trait qui veulent valoriser leur production pour une utilisation autre que la filière viande chevaline doivent pouvoir faire ferrer leur animaux. Cependant le ferrage d'un cheval de trait demande au maréchal ferrant d'avoir du matériel spécifique.

Il s'agit d'aider les syndicats de chevaux de trait à l'acquisition d'appareil de contention des chevaux afin de pouvoir les faire ferrer plus facilement.

#### 2. Maître d'œuvre : ASECRA

#### 3. Bénéficiaires : Syndicat des Eleveurs de chevaux de traits

#### 4. Partenaires IFCE,

- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- Syndicat d'éleveurs départementaux de traits,
- Maréchal ferrant,

#### 5. Mise en œuvre

- Achat d'appareil de contention par les syndicats départementaux.

#### 6. Modalités

Elaboration d'une convention d'utilisation des équipements entre éleveurs garantissant l'usage collectif de l'investissement.

#### 7. Financement

Plan de financement				
Action 4,3,2	Coût unitaire	2012	2013	TOTAL
Appareil de contention	5 000 €	4	4	40 000,00 €
<b>TOTAL</b>				<b>40 000,00 €</b>

Budget prévisionnel				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	0%	- €	12 000 €
	Coûts externes;	30%	12 000 €	
Syndicats d'Eleveurs de chevaux de trait		70%	28 000 €	28 000 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	- €
Coûts externes	40 000 €

#### 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre d'appareils achetés,

Nombre de jours d'utilisation du travail mobile,

Nombre d'éleveurs utilisateurs

### Action 4.3.3 : Aide à la formation des chevaux

#### 1. Descriptif de l'action :

Maintenir un pool de chevaux prêts afin de répondre aux attentes des collectivités.

Cette action est liée à l'action 4.3.1 indiqué dans le CROF pour rappel et menée par Isère Cheval Vert.

2. Maître d'œuvre : Conseil de la filière Cheval Rhône-Alpes

3. Bénéficiaires : Eleveurs de chevaux de trait, syndicat d'éleveurs, ...

4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- Syndicats des éleveurs départementaux,

5. Mise en œuvre

- Identifier les chevaux susceptibles de répondre à la demande des collectivités.
- Aider au débouillage et à la préparation des chevaux à l'attelage pour un usage de service aux collectivités ou autres usages jugés pertinents par l'étude conduite par Isère Cheval Vert

6. Modalités

Convention IFCE / Conseil du Cheval de la Filière Rhône-Alpes.

Le Conseil régional prendra en charge les coûts internes ainsi qu'une partie des coûts liés au débouillage des chevaux. Cette dernière partie sera subventionnée sur présentation d'une facture.

Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 40 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

7. Financement

Budget prévisionnel						
Action 4,3,3	Coût unitaire	2013	2014	2015	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Identifier les chevaux						
Temps IFCE	530 €	2 J	2 J	2 J	5 010 €	1 830 €
Temps Filière	305 €	2 J	2 J	2 J		
Aider au débouillage	700 €	5	5	5	10 500 €	10 500 €
<b>TOTAL</b>					15 510 €	<b>12 330 €</b>

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	1 830 €	4 980 €
	Coûts externes	30%	3 150 €	
Syndicats d'Eleveurs de chevaux de trait		60%	7 350 €	7 350 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	1 830 €
Coûts externes	10 500 €

8. Indicateurs de réalisation :

Nombre de chevaux préparés / identifiés,

Nombre de chevaux commercialisés.

#### Action 4.3.4 : Communiquer sur les apports du cheval en ville

##### 1. Descriptif de l'action :

Partager les expériences existantes pour développer et mettre en place d'autres actions de même type.

##### 2. Maître d'œuvre : IFCE

##### 3. Bénéficiaires : Collectivités territoriales, syndicat de gestion des déchets, associations, ...

##### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- Syndicats d'éleveurs départementaux,
- Collectivités

##### 5. Mise en œuvre

- Organiser des conférences, tables rondes.
- Développer des outils de communication sur les apports du cheval en ville.

##### 6. Modalités

Convention IFCE / Conseil du Cheval de la Filière Rhône-Alpes.

En lien avec le plan d'actions pour le développement de l'usage de la traction animale défini dans le cadre d'une étude action confiée à Isère Cheval Vert.

Le temps de travail de l'IFCE non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas une dépense éligible, le taux de participation de la région est de 87 % des dépenses éligibles.

Le temps de travail du technicien de la filière (ou coûts internes) fera l'objet d'une demande globale et annuelle du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes dans le cadre de l'action 6.2.

##### 7. Financement

Budget prévisionnel						
Action 4,3,4	Coût unitaire	2012	2013	2014	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Organiser des conférences						
Temps IFCE	530 €	10 J	10 J	10 J	15 900 €	
Temps Filière	305 €	2 J	2 J	2 J	1 830 €	1 830 €
Location infrastructure, démonstration, ...	850 €	2	2	2	5 100 €	5 100 €
Développer des outils de communication	1 500 €	1	0,3	-	1 950 €	1 950 €
<b>TOTAL</b>					<b>24 780 €</b>	<b>8 880 €</b>

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	1 830 €	7 682 €
	Coûts externes	83%	5 852 €	
Autres collectivités / Sponsors		2%	198 €	198 €
IFCE		11%	1 000 €	1 000 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	1 830 €
Coûts externes	7 050 €

##### 8. Indicateurs de réalisation :

Nombre de jours de colloques / journées d'information réalisées

## AXE 5

### Valorisation de la production régionale Investissement

#### **Objectif 5.1 : Valorisation du jeune cheval au Parc du Cheval Rhône-Alpes**

##### Action 5.1.1 : Réalisation d'un atelier de valorisation du jeune cheval

###### 1. Descriptif de l'action :

Les élevages régionaux sont caractérisés par leur petite taille qui ne permet pas aux éleveurs régionaux de valoriser eux-même leur production étant donné le coût des installations. Il existe pourtant aujourd'hui une réelle demande pour la valorisation du jeune cheval qu'il soit de sport, d'amateur, de formation ou même de trait.

Fruit de la concertation avec les acteurs locaux de la filière équine et de leur forte implication, le site de valorisation du jeune cheval sur le Parc du Cheval Rhône-Alpes répond à un réel et fort besoin de la filière équine régionale.

2. Maître d'œuvre : Parc du Cheval Rhône-Alpes

3. Bénéficiaires : Parc du Cheval Rhône-Alpes

###### 4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil régional Rhône-Alpes,
- ASECRA,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- CRE RA,
- AFAERA,
- CNDS,
- FNADT,
- Conseil général de l'Ain

###### 5. Financement

Coût total des dépenses éligibles : 1 525 961 €

L'aide de la Région dans le cadre du CROF est relative à l'utilisation des équipements à l'usage de l'atelier de valorisation et sera calculée en proportion du taux d'utilisation de l'équipement pour cet usage.

L'aide de la Région sera de 20 % du montant total des dépenses avec un plafond de subvention à 175 000 €.

Plan de financement annuel				
	2012	2013	2014	Total
Conseil régional Rhône-Alpes - Direction de l'Agriculture et du Développement Rural	9 748 €	140 592 €	24 660 €	175 000 €
Conseil régional Rhône-Alpes - Direction des Sports	1 337 €	19 281 €	3 382 €	24 000 €
Fonds EPERON	38 956 €	561 855 €	98 550 €	699 361 €
CNDS	5 570 €	80 338 €	14 091 €	100 000 €
Comité régional d'Equitation	4 178 €	60 254 €	10 569 €	75 000 €
Réserve parlementaire	2 785 €	40 169 €	7 046 €	50 000 €
Conseil général de l'Ain	9 748 €	140 592 €	24 660 €	175 000 €
FNADT	5 570 €	80 338 €	14 091 €	100 000 €
Organisme de formation	3 554 €	51 256 €	8 990 €	63 800 €
ASECRA	3 554 €	51 256 €	8 990 €	63 800 €

## Budget prévisionnel

POLE EQUIN - AUTRES EQUIPEMENTS						2012	2013	2014
1	AIRE EXTERIEURE				220 000 €	85 000 €	65 000 €	70 000 €
1	Cross	U	1,00	150 000,00 €	150 000 €	85 000 €	65 000 €	
2	Végétalisation du Parc	U	1,00	70 000,00 €	70 000 €			70 000 €
2	AIRE D'EVOLUTION EQUESTRE INTERIEURE				572 400 €	0 €	563 400 €	9 000 €
1	Manège - Parapluie équipé	m²	1800,00	250,00 €	450 000 €		450 000 €	
2	Sol équestre en sable	m²	1800,00	50,00 €	90 000 €		90 000 €	
3	Pare-bottes	ml	180,00	130,00 €	23 400 €		23 400 €	
4	Arrosage	m²	1800,00	5,00 €	9 000 €			9 000 €
3	ECURIE DE BOXES - MODELE STANDARD ELABORE				341 000 €	0 €	320 000 €	21 000 €
1	Box chevaux en barn 3.0 X 3.0 équipé	U	48,00	5 500,00 €	264 000 €		264 000 €	
2	Curage automatique ( Chaîne à fumier - Sauterelle)	ens	1,00	56 000,00 €	56 000 €		56 000 €	
4	Rangement	U	2,00	3 000,00 €	6 000 €			6 000 €
5	Sellerie équipée	U	2,00	4 500,00 €	9 000 €			9 000 €
6	Douche chevaux couverte équipée	U	2,00	3 000,00 €	6 000 €			6 000 €
4	LOCAUX ET EQUIPEMENTS ANNEXES				114 575 €	0 €	69 575 €	45 000 €
1	Stockage fourrage (2 mois stockage) - Réhabilitation existant	m²	118,05	250,00 €	29 513 €		29 513 €	
2	Silos	U	1,00	2 500,00 €	2 500 €		2 500 €	
3	Rangement matériel	m²	110,25	250,00 €	27 563 €		27 563 €	
4	Fumière (2 mois de stockage)	m²	50,00	200,00 €	10 000 €		10 000 €	
6	Marcheur 6 chevaux (standard du commerce)	U	1,00	45 000,00 €	45 000 €			45 000 €
5	LOCAUX D'ACCUEIL				26 700 €	0 €	0 €	26 700 €
2	Accueil - isolation existant	m²	12,00	1 100,00 €	13 200 €			13 200 €
3	Sanitaire	m²	9,00	1 500,00 €	13 500 €			13 500 €
6	PADDOCKS - CLÔTURES - DIVERS				20 290 €	0 €	0 €	20 290 €
1	Clôtures CTE	ml	220,00	45,00 €	9 900 €			9 900 €
2	Clôtures paddocks jeunes chevaux	ml	770,00	7,00 €	5 390 €			5 390 €
3	Aménagement des paddocks (AEP - Electricité - Engazonnement )	ens	1,00	5 000,00 €	5 000 €			5 000 €
8	VOIRIE - RESEAUX				67 500 €	0 €	67 500 €	0 €
1	Voirie lourde (desserte interne)	m²	1500,00	35,00 €	52 500 €		52 500 €	
2	Reseaux (ERDF, AEP, EU, téléphone, ...)	ens	1,00	15 000,00 €	15 000 €		15 000 €	
<b>MONTANT DES TRAVAUX AUTRES EQUIPEMENTS H.T.</b>					<b>1 362 465 €</b>	<b>85 000 €</b>	<b>1 085 475 €</b>	<b>191 990 €</b>
<b>HONORAIRES - DIVERS - IMPREVUS</b>					<b>163 496 €</b>		<b>140 457 €</b>	<b>23 039 €</b>
<b>COÛT D'OBJECTIF AUTRES EQUIPEMENTS H.T.</b>					<b>1 525 961 €</b>	<b>85 000 €</b>	<b>1 225 932 €</b>	<b>215 029 €</b>

**Objectif 6.1 : Animer et faire le bilan du CROF**

Le Conseil régional s'engage avec le Conseil de la filière cheval de Rhône-Alpes pour soutenir la filière équine sur les années 2012 à 2016. Il convient de mettre en place les actions, de faire la promotion du CROF et d'en dresser le bilan à la fin de cette période.

**Action 6.1. : Animer le CROF, en faire le bilan et communiquer**

1. Descriptif de l'action :

Mettre en place, promouvoir, faire le suivi administratif et le bilan du CROF.

2. Maître d'œuvre : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

3. Bénéficiaires : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

4. Partenaires

- IFCE,
- Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes,
- ASECRRA,
- Syndicats d'élevage départementaux,
- CRE RA,
- Acteurs de la filière Courses,
- Chambres d'agriculture,
- ...

5. Mise en œuvre

- Animer le CROF : veiller à la mise en œuvre de chacune des actions.
- Coordonner le dépôt des demandes de subvention ainsi que la justification des actions et des dépenses afférentes.
- Faire le bilan du CROF, évaluer l'impact du programme sur le plan technique.
- Communiquer et promouvoir le CROF : informer les acteurs, les bénéficiaires potentiels et les partenaires sur le contenu du programme.

6. Modalités

Le temps de travail de l'IFCE et des Chambres d'agriculture non facturé au Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes n'étant pas des dépenses éligibles, le taux de participation de la région est de 21 % des dépenses éligibles.

Le cas échéant, le temps d'animation consacré aux démarches administratives fera l'objet d'une facturation de mise à disposition de personnel extérieur au conseil de la filière, les modalités d'intervention de la Région restent inchangées.

## 7. Financement

Budget prévisionnel								
Action 6,1	Coût unitaire	2012	2013	2014	2015	2016	TOTAL des dépenses	TOTAL des dépenses éligibles
Animation et bilan du CROF								
Temps IFCE	305 €	30 J	70 J	70 J	50 J	35 J	91 555 €	77 775 €
Temps Filière	530 €	6 J	5 J	5 J	5 J	5 J		
Animation du CROF (logistique, frais de déplacement, ...)	12 800 €	1	1	1	1	0,25	54 400 €	54 400 €
Communication du CROF création d'outils de communication	3 020 €	1	0,6	1	0,6		23 084 €	20 764 €
Communication	305 €	11 J	10 J	10 J	10 J	3 J		
<b>TOTAL</b>							169 039 €	152 939 €

Plan de financement				
Conseil régional Rhône-Alpes	Coûts internes	100%	91 195 €	137 503 €
	Coûts externes	75%	46 308 €	
Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes		1%	1 000 €	1 000 €
Fonds EPERON		9%	14 436 €	14 436 €

Répartition des coûts	
Coûts internes	91 195 €
Coûts externes	61 744 €

## 8. Indicateurs d'évaluation :

Nombre de personnes employées,

Nombre d'actions réalisées,

Réalisation des bilans annuels et du bilan final,

Nombre de documents réalisés,

Nombre de salon où le Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes est présent



## Action 6.2 : Mettre en oeuvre les actions

### 1. Descriptif de l'action :

Mettre en places les actions décrites dans le CROF.

Cette action regroupe le temps de travail du technicien de la filière pour l'ensemble des actions définies dans le présent contrat (hors action 6.1) et permettra de déposer une demande globale et annuelle de subvention pour le temps de travail du technicien du Conseil de la filière cheval Rhône-Alpes à la Région.

2. Maître d'œuvre : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

3. Bénéficiaires : Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes

### 4. Modalités

Les temps de travail et coûts indiqué ci-dessous constitue un récapitulatif du programme des actions (hors action 6.1) et ne viennent pas en complément des montants et jours de travail décrit précédemment.

### 5. Financement

## Répartition des coûts internes par année et par action

L'action 6.2 porte sur la mise en œuvre par le conseil de la filière des actions 111-121-122-211-2121-213-311-312-3123-321-322-323-331-332-323-331-332-411-422-423-433-434

action	Taux Région Coûts internes	2012			2013			2014			2015			2016			Total Coûts internes
		Nombre de jours	dépense éligible	subvention	Nombre de jours	dépense éligible	subvention	Nombre de jours	dépense éligible	subvention	Nombre de jours	dépense éligible	subvention	Nombre de jours	dépense éligible	subvention	
1,1,1	50%	60	18 300 €	9 150 €		- €	- €		- €	- €		- €	- €		- €	- €	9 150 €
1,1,2			- €	- €		- €	- €		- €	- €		- €	- €		- €	- €	- €
1,2,1	100%		- €	- €	12	3 660 €	3 660 €	6	1 830 €	1 830 €	6	1 830 €	1 830 €	2	610 €	610 €	7 930 €
1,2,2	100%		- €	- €	8	2 440 €	2 440 €	6	1 830 €	1 830 €	6	1 830 €	1 830 €		- €	- €	6 100 €
2,1,1	100%	3	915 €	915 €	5	1 525 €	1 525 €	5	1 525 €	1 525 €	5	1 525 €	1 525 €	2	610 €	610 €	6 100 €
2,1,2	100%	4	1 220 €	1 220 €	8	2 440 €	2 440 €	8	2 440 €	2 440 €	8	2 440 €	2 440 €	1	305 €	305 €	8 845 €
2,1,3	100%	1	305 €	305 €	7	2 135 €	2 135 €	7	2 135 €	2 135 €	7	2 135 €	2 135 €		- €	- €	6 710 €
3,1,1	66%	25	7 625 €	5 033 €	9	2 745 €	1 812 €	8	2 440 €	1 610 €	8	2 440 €	1 610 €		- €	- €	10 065 €
3,1,2	100%		- €	- €	2	610 €	610 €	1	305 €	305 €	1	305 €	305 €		- €	- €	1 220 €
3,1,3	100%	12	3 660 €	3 660 €	9	2 745 €	2 745 €	9	2 745 €	2 745 €	9	2 745 €	2 745 €	3	915 €	915 €	12 810 €
3,2,1	100%		- €	- €	34	10 370 €	10 370 €	19	5 795 €	5 795 €	19	5 795 €	5 795 €		- €	- €	21 960 €
3,2,2	100%	1	305 €	305 €	2	610 €	610 €	2	610 €	610 €	2	610 €	610 €		- €	- €	2 135 €
3,2,3	100%	11	3 355 €	3 355 €	10	3 050 €	3 050 €	10	3 050 €	3 050 €	10	3 050 €	3 050 €		- €	- €	12 505 €
3,3,1	100%		- €	- €	4	1 220 €	1 220 €	4	1 220 €	1 220 €	4	1 220 €	1 220 €	4	1 220 €	1 220 €	4 880 €
3,3,2	100%		- €	- €	9	2 745 €	2 745 €	8	2 440 €	2 440 €	8	2 440 €	2 440 €	2	610 €	610 €	8 235 €
4,1,1	62%		- €	- €	12	3 660 €	2 269 €	7	2 135 €	1 324 €	6	1 830 €	1 135 €	2	610 €	378 €	5 106 €
4,2,1	100%	2	610 €	610 €	2	610 €	610 €	2	610 €	610 €	2	610 €	610 €		- €	- €	2 440 €
4,2,2	65%		- €	- €	60	18 300 €	11 895 €	20	6 100 €	3 965 €	21	6 405 €	4 163 €		- €	- €	20 023 €
4,2,3	67%		- €	- €	45	13 725 €	9 196 €	34	10 370 €	6 948 €	32	9 760 €	6 539 €		- €	- €	22 683 €
4,3,2			- €	- €		- €	- €		- €	- €		- €	- €		- €	- €	- €
4,3,3	100%		- €	- €	2	610 €	610 €	2	610 €	610 €	2	610 €	610 €		- €	- €	1 830 €
4,3,4	100%	2	610 €	610 €	2	610 €	610 €	2	610 €	610 €		- €	- €		- €	- €	1 830 €
5,1,1																	
<b>6.2</b>	<b>taux moyen</b>	<b>121</b>	<b>36 905 €</b>	<b>25 163 €</b>	<b>242</b>	<b>73 810 €</b>	<b>60 552 €</b>	<b>160</b>	<b>48 800 €</b>	<b>41 602 €</b>	<b>156</b>	<b>47 580 €</b>	<b>40 592 €</b>	<b>16</b>	<b>4 880 €</b>	<b>4 648 €</b>	<b>172 557 €</b>
6.2	taux moyen	121	36 905 €	25 163 €	242	73 810 €	60 552 €	160	48 800 €	41 602 €	156	47 580 €	40 592 €	16	4 880 €	4 648 €	172 557 €
6.1	100%	41	12 505 €	12 505 €	80	24 400 €	24 400 €	80	24 400 €	24 400 €	60	18 300 €	18 300 €	38	11 590 €	11 590 €	91 195 €
<b>TOTAL</b>		<b>162</b>	<b>49 410 €</b>	<b>37 668 €</b>	<b>322</b>	<b>98 210 €</b>	<b>84 952 €</b>	<b>240</b>	<b>73 200</b>	<b>66 002 €</b>	<b>216</b>	<b>65 880</b>	<b>58 892 €</b>	<b>54</b>	<b>16 470</b>	<b>16 238 €</b>	<b>263 752 €</b>

## Récapitulatifs financier

### Taux de participation et montant de la participation des financeurs

Action	Région		IFCE		Fonds EPERON		Chambre d'Agriculture		CRE RA		Autofinancement filière		Autres financeurs		Coût total de l'action
	Participation	Taux	Participation	Taux	Participation	Taux	Participation	Taux	Participation	Taux	Participation	Taux	Participation	Taux	
1,1,1	20 282 €	44%	5 241 €	11%	20 282 €	44%									45 805 €
1,1,2	17 400 €	12%			64 800 €	43%	67 200 €	45%							149 400 €
1,2,1	31 730 €	34%			56 730 €	61%					4 470 €	5%			92 930 €
1,2,2	29 200 €	75%									9 900 €	25%			39 100 €
2,1,1	16 725 €	34%									21 250 €	44%	10 625 €	22%	48 600 €
2,1,2	16 985 €	58%	12 190 €	42%											29 175 €
2,1,3	6 710 €	6%	97 190 €	94%											103 900 €
3,1,1	10 065 €	20%	11 865 €	23%	20 304 €	40%					8 381 €	17%			50 615 €
3,1,2	23 540 €	30%							55 022 €	70%					78 562 €
3,1,3	24 496 €	59%	14 850 €	36%							2 394 €	6%			41 740 €
3,2,1	35 476 €	48%	2 112 €	3%							36 542 €	49%			74 130 €
3,2,2	2 135 €	17%	8 316 €	66%							2 205 €	17%			12 656 €
3,2,3	15 505 €	13%	4 240 €	4%							97 000 €	83%			116 745 €
3,3,1	7 952 €	10%									73 728 €	90%			81 680 €
3,3,2	8 235 €	41%	11 660 €	59%											19 895 €
4,1,1	5 106 €	30%	8 745 €	52%	3 129 €	18%									16 980 €
4,2,1	18 400 €	32%	2 120 €	4%							37 240 €	64%			57 760 €
4,2,2	20 023 €	30%	29 150 €	43%	15 982 €	24%							2 000 €	3%	67 155 €
4,2,3	22 683 €	30%	33 920 €	45%	16 982 €	22%							2 000 €	3%	75 585 €
4,3,2	12 000 €	30%									28 000 €	70%			40 000 €
4,3,3	4 980 €	32%	3 180 €	21%							7 350 €	47%			15 510 €
4,3,4	7 682 €	31%	16 900 €	68%									198 €	1%	24 780 €
5,1,1	175 000 €	12%			699 361 €	46%			75 000 €	5%	63 800 €	4%	512 800 €	34%	1 525 961 €
6,1	137 503 €	81%	16 100 €	10%	14 436 €	9%					1 000 €	1%			169 039 €
<b>TOTAL</b>	<b>669 813 €</b>	<b>22%</b>	<b>277 779 €</b>	<b>9%</b>	<b>912 006 €</b>	<b>31%</b>	<b>67 200 €</b>	<b>2%</b>	<b>130 022 €</b>	<b>4%</b>	<b>393 260 €</b>	<b>13%</b>	<b>527 623 €</b>	<b>18%</b>	<b>2 977 703 €</b>

**Taux, montants et nature de la participation régionale par année et par action du contrat CROF Filière cheval  
(les couts internes de mise en œuvre de chaque action sont rassemblés dans l'action 62) (Tous les montants sont en Euro)**

action	2012			2013			2014			2015		2016		Total Région Coûts internes	taux Coûts externes/ investissement	Total Région Coûts externes	Total Région Investissement	TOTAL Région/ objectif	Total dépense éligible
	Coûts externes	Coût Internes	Investissement	Coûts externes	Coût Internes	Investissement	Coûts externes	Coût Internes	Investissement	Coûts externes	Coût Internes	Coûts externes	Coût Internes						
1,1	11 132													0	50,00%	11 132	0	28 532	22 264
1,2	5 800			5 800			5 800							0	22,00%	17 400	0		82 200
1,2,1				23 800										0	27,00%	23 800	0	46 900	85 000
1,2,2				7 700			7 700		7 700					0	59,00%	23 100	0		33 000
2,1,1	1 992			2 656			2 656		2 656	665				0	22,00%	10 625	0	18 765	42 200
2,1,2				3 700			1 850		1 850	740				0	100,00%	8 140	0		8 140
2,1,3														0		0	0		
3,1,1														0		0	0	34 006	23 500
3,1,2				5 952			7 440		8 928					0	31,00%	22 320	0		72 000
3,1,3	2 190			2 922			2 922		2 922	730				0	82,00%	11 686	0		14 080
3,2,1				4 506			4 505		4 505					0	27,00%	13 516	0	16 516	50 058
3,2,2														0		0	0		2 205
3,2,3	750			750			750		750					0	3,00%	3 000	0		100 000
3,3,1				768			768		768	768				0	4,00%	3 072	0	3 072	76 800
3,3,2														0		0	0		
4,1,1														0		0	0	0	
4,2,1	3 990			3 990			3 990		3 990					0	30,00%	15 960	0	15 960	53 200
4,2,2														0		0	0		7 200
4,2,3														0		0	0		7 810
4,3,2			6 000			6 000								0	30,00%	0	12 000	21 002	40 000
4,3,3				1 050		1 050			1 050					0	30,00%	3 150	0		10 500
4,3,4	1 950			1 951		1 951								0	83,00%	5 852	0		7 050
5,1,1			9 748			140 592			24 660					0	20,00%	0	175 000	175 000	1525 961
6.1	11 865	12 505		10 959	24 400		11 865	24 400		10 959	18 300	660	11 590	91 195	74,00%	46 308		137 503	152 939
6.2		25 163			60 552			41 602			40 592		4 648	172 557				172 557	211 975
<b>TOTAL</b>	<b>39 669</b>	<b>37 668</b>	<b>15 748</b>	<b>76 504</b>	<b>84 952</b>	<b>146 592</b>	<b>53 247</b>	<b>66 002</b>	<b>24 660</b>	<b>46 078</b>	<b>58 892</b>	<b>3 563</b>	<b>16 238</b>	<b>263 752</b>		<b>219 061</b>	<b>187 000</b>	<b>669 813</b>	<b>2 628 082</b>